

ISABELLE VAHA, AUTEURE ET HISTORIENNE FRANÇAISE, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«L'ALGÉRIE N'A PAS EU BESOIN DE LA FRANCE POUR ÊTRE UNE NATION»

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8096 MERCREDI 22 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Attaf préside une réunion au Conseil de sécurité

Page 3

LA GRÈVE DES ÉLÈVES PREND DE L'AMPLEUR
UN MOUVEMENT ET DES QUESTIONNEMENTS

Ces derniers jours, plusieurs établissements scolaires, à travers le territoire national, ont été perturbés par une mobilisation d'élèves dénonçant l'interdiction des cours de soutien dans les écoles privées, Ce mouvement, présenté sous forme de grève et de rassemblements devant les écoles , soulève des interrogations sur ses motivations réelles et l'influence qui aurait pu pousser ces jeunes à contester une mesure destinée à réguler un phénomène qui a pris ces dernières années des proportions inquiétantes.

Page 2



RÉUNION ENTRE LES MINISTÈRES DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE

Pour un Ramadan sans pénurie

Page 4

PROJET CORRIDOR SUDH2

Signature de la déclaration commune

Page 6

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Des assises pour un nouveau souffle

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LA GRÈVE DES ÉLÈVES PREND DE L'AMPLEUR

Manipulations ou revendications légitimes ?

Ces derniers jours, plusieurs établissements scolaires, à travers le territoire national, ont été perturbés par une mobilisation d'élèves dénonçant l'interdiction des cours de soutien dans les écoles privées, Ce mouvement, présenté sous forme de grève et de rassemblements devant les écoles, soulève des interrogations sur ses motivations réelles et l'influence qui aurait pu pousser ces jeunes à contester une mesure destinée à réguler un phénomène qui a pris ces dernières années des proportions inquiétantes.

Mal informés du fond des mesures prises par le ministère du Commerce, visant à régulariser l'activité des écoles de langues privées, les élèves, à travers plusieurs régions du pays, ont boycotté cette semaine les cours pour réclamer leur droit à prendre des cours de soutien en dehors de leurs établissements scolaires, selon leur besoin personnel. Les élèves protestataires demandent aussi, à travers leur mouvement, l'allègement des programmes et du volume horaire des cours dans les établissements publics et contestent la baisse de la qualité de l'enseignement dans les établissements publics.

Rencontrés devant le lycée Khaled-El Djazairi, à Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès, de nombreux élèves ont affirmé leur besoin aux cours de soutien scolaire. « Les efforts fournis par les enseignants dans les écoles ne sont pas suffisants pour répondre à nos attentes, notamment pour les élèves qui rencontrent des difficultés de compréhension », a déclaré un jeune adolescent, avant d'ajouter que « les cours de soutien m'aident à mieux comprendre les leçons que je ne saisis pas en classe ».

Cependant, des voix se lèvent pour dénoncer une instrumentalisation des élèves par des acteurs extérieurs. Pour le syndicaliste Nabil Ferguenis, représentant du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) à Béjaïa, la grève des lycéens doit rapidement prendre fin. Il a lancé un appel aux parents d'élèves pour assumer leur rôle et encourager leurs enfants à rejoindre les bancs d'école. « Il est crucial que les parents jouent un rôle actif en sensibilisant leurs enfants à l'importance de reprendre le chemin de l'école. Les jeunes ne doivent pas se laisser influencer par les manipulations sur les réseaux sociaux ou par des appels anonymes, a-t-il indiqué, ajoutant que « la place d'un lycéen est en classe, à se concentrer sur ses cours et à se préparer aux examens, en particulier pour le baccalauréat en fin d'année, qui est une étape essentielle pour accéder à l'université et ouvrir les portes de leur avenir ».


Un mouvement qui suscite des interrogations.

M. Ferguenis a estimé que le SNTE suit avec une grande inquiétude les tentatives de déstabilisation du secteur de l'éducation, notamment à travers l'incitation des élèves à descendre dans la rue et la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux par des sources anonymes. « Nous appelons l'ensemble de la communauté éducative, en particulier les militants du syndicat, à sensibiliser nos enfants à ne pas céder à ces appels suspects et trompeurs qui ne servent que des agendas douteux visant à aggraver la situation », a-t-il souligné.

Il convient de noter que le ministre du Commerce intérieur, Tayeb Zitouni, est récemment intervenu pour clarifier le débat autour de l'interdiction des cours particuliers. Lors d'une conférence de presse tenue samedi dernier, en marge des travaux de la rencontre nationale des cadres du secteur, le ministre a expliqué que son département n'a émis aucune décision interdisant les cours particuliers. Il a simplement demandé leur « réglementation », encourageant les écoles de langues étrangères à soumettre des demandes au Centre national du registre de commerce pour ajouter les activités souhaitées, leur permettant ainsi d'exercer leurs nouvelles activités conformément aux lois en vigueur dans le pays.

« Nous ne sommes pas contre les cours particuliers, mais les établissements qui proposent des cours de soutien doivent en informer les services compétents et obtenir un code d'activité. En somme, cette activité doit être ajoutée au registre du commerce et doit être déclarée pour être dans un cadre légal », a tranché le ministre du Commerce. De son côté, en réponse à une question d'un parlementaire sur ce phénomène, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a reconnu que le recours en masse aux cours particuliers renseigne sur un mal au sein de l'école algérienne. Le ministre a estimé que la progression de ce qu'il a qualifié de « fléau » met en avant des « lacunes » dans l'enseignement dispensé en classe.

Lynda Louifi

CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE

Vers des programmes scolaires plus allégés

SUSCITANT souvent des débats au sein de la famille éducative, l'allègement des programmes scolaires et du volume des horaires dans les trois cycles de l'enseignement a été évoqué par le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, qui a révélé l'intention de son département de revoir la répartition des programmes scolaires et d'alléger la charge des cours dans les cycles moyen et secondaire.

S'exprimant lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf, le ministre a affirmé que l'objectif est de permettre aux enseignants de remplir leur mission dans de bonnes conditions, afin que les élèves bénéficient d'une meilleure qualité d'enseignement. M. Saâdaoui a tenu à souligner que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance aux enseignants et aux élèves en œuvrant à alléger les programmes dans les trois cycles éducatifs, rappelant que le ministère a déjà commencé cette démarche dans le cycle primaire et prévoit de la poursuivre dans les cycles moyen et secondaire.

Le ministre a fait part de la mise en place d'une commission nationale chargée d'examiner la question de la qualité de l'enseignement dans les différents paliers scolaires. La commission, dont le lancement effectif interviendra très prochainement, devra s'occuper de « la question de la qualité de l'enseignement ». La mise en place par le ministère de l'Education nationale de cette commission fait suite aux directives du président M. Tebboune.

M. Saâdaoui a indiqué, dans ce cadre, que « le nouveau statut, qui comporte de nombreux acquis, devra permettre d'atteindre la qualité de l'enseignement, à travers la méthodologie et les matières enseignées, ainsi que l'allègement du volume horaire, à la satisfaction aussi bien des élèves que des enseignants ». Il a ajouté que « l'Etat prend en charge la réalisation des structures pédagogiques, en vue d'atteindre les objectifs escomptés », parallèlement à « la stratégie de recrutement des promus du secteur, issus des écoles normales supérieures, qui ont la priorité en matière de formation et de recrutement au sein du secteur de l'éducation nationale ».

« Le ministère s'emploie à déployer le réseau des écoles normales supérieures pour ouvrir de larges perspectives de formation au profit du secteur de l'éducation », a souligné, à ce propos, M. Saâdaoui. « Les installations pédagogiques réalisées font partie des moyens d'accompagnement administratifs et techniques de l'Etat, à l'effet d'atténuer la surcharge dans certains établissements pédagogiques et permettre aux élèves des nouvelles agglomérations et des cités d'en tirer profit », a affirmé, en outre, le ministre, expliquant que « ces structures permettront, outre de lutter contre la surcharge de certains établissements, de générer de nouveaux emplois ».

Valorisant les missions et responsabilités assumées par l'enseignant, le laborantin, le surveillant, l'administrateur et les autres membres du corps pédagogique, M. Saâdaoui a assuré que son département s'attelle à réunir les conditions, en fonction des moyens disponibles, en vue d'assurer un climat et des conditions appropriés aux enseignants et aux élèves.

Lynda L.

TIZI OUZOU

Sit-in des lycéens devant la direction de l'éducation

PLUSIEURS centaines de lycéens ont observé, hier, un sit-in devant le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou. Ils entendaient ainsi exprimer leur colère face à un climat qu'ils qualifient de « délétère » dans leurs établissements scolaires.

Interrogé par le Jeune Indépendant, sur les raisons de leur mouvement, un jeune manifestant a expliqué : « Nous voulons, en premier lieu, la reprise du travail par le personnel éducatif, notamment les enseignants et les surveillants généraux. Nous demandons également un allègement des matières enseignées, car nous avons en moyenne huit cours par jour. » Il a précisé que le programme scolaire comprend au total 12 matières. Ajoutant : « Nous commençons les cours à 8h et terminons à 17h. Cette charge de travail nous épuise complètement. »

Le jeune manifestant a également évoqué les difficultés liées aux trajets pour rentrer chez eux, particulièrement lors des journées de mauvais temps. « Dans ces conditions, il nous est impossible de réviser et d'assimiler nos leçons correctement », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'un rassemblement d'enseignants du primaire était prévu au même endroit pour exiger leur titularisation, comme promis par les pouvoirs publics avant la rentrée scolaire 2024-2025. Cependant, ce rassemblement a été reporté de 24 heures, ce qui a provoqué une certaine confusion. Cet imbroglio a suscité des interrogations. Pour certains observateurs, il pourrait s'agir d'une manipulation orchestrée.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Attaf préside une réunion au Conseil de sécurité

Il s'agit d'un événement phare de la présidence algérienne du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois de janvier. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a présidé, hier à New York, la réunion ministérielle au Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme en Afrique.

Cette réunion est destinée à « débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains », a souligné M. Attaf, lors d'une récente conférence de presse lors de laquelle il a présenté le bilan de l'action diplomatique de l'Algérie en 2024.

Le ministre a indiqué, dans un autre entretien à un média national, que la décision de l'Algérie d'organiser une réunion de haut niveau sur ce phénomène est dictée par la nécessité d'« attirer l'attention sur ce fléau en Afrique », rappelant que cette « grande responsabilité incombe à l'Algérie », le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, étant porte-parole de l'Afrique en matière de lutte contre le terrorisme et chargé de suivre ce dossier au nom du continent.

M. Attaf a expliqué que « l'Algérie a constaté récemment que la communauté internationale s'était détournée de ce fléau persistant en Afrique. C'est pourquoi nous avons souhaité, à travers cette initiative [réunion ministérielle au Conseil de sécurité], réengager la communauté internationale et l'amener à s'intéresser à ce fléau, et ce à la lumière de quatre données ».

Le ministre a noté, dans ce contexte, une « expansion » du terrorisme en Afrique, au moment où ce phénomène « recule dans plusieurs régions du monde ». M. Attaf a fait remarquer, à ce titre, que « le terrorisme s'est renforcé en termes d'effectifs », soulignant, en ce sens, qu› « il nous est difficile, aujourd'hui, de parler de groupes terroristes, mais plutôt d'armées terroristes, au vu du nombre croissant de recrues dans leurs rangs ».


Ahmed Attaf.

Il convient de souligner que la menace posée par le terrorisme dans le continent a considérablement augmenté ces dernières années, et une véritable évolution chez les groupes terroristes en Afrique a été relevée.

Selon M. Attaf, ces derniers « ont réussi à se procurer des armes sophistiquées utilisées dans des opérations que je qualifierais de militaires », affirmant avoir constaté « chez les groupes terroristes une maîtrise des tactiques et des stratégies militaires qui montre la dangereuse évolution du terrorisme en Afrique », d'où la nécessité d'organiser cette réunion au Conseil de sécurité de l'ONU pour débattre de la meilleure approche à adopter pour gérer la réponse à la menace terroriste.

D'ailleurs, un projet de déclaration présidentielle, proposé par l'Algérie, dans le cadre de la réunion, a été longuement négocié.

Pour rappel, en mars 2020, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration présidentielle sur la menace posée par le terrorisme en Afrique. La déclaration affirmait notamment que la présence du terrorisme et de l'extrémisme violent propice au terrorisme peut compromettre le développement social et économique des Etats touchés.

Elle soulignait également l'importance d'une approche globale de la lutte contre le terrorisme et des efforts visant à répondre aux dimensions socio-économiques et au développement du défi posé par les groupes terroristes.

Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité des Nations unies a franchi une étape « décisive » dans la lutte contre le financement du terrorisme, et ce en entérinant l'adoption par son comité contre le terrorisme d'un ensemble de principes directeurs, qui portent désormais le nom de l'Algérie : « Les Principes directeurs de l'Algérie ».

Fruit d'un processus de négociations intenses d'une année entière, sous la présidence algérienne du comité contre le terrorisme, cette réalisation diplomatique majeure établit un nouveau cadre international pour faire face aux défis posés par l'évolution rapide des technologies financières.

Ces principes directeurs répondent à une préoccupation croissante de la communauté internationale face à l'utilisation abusive des innovations financières par les groupes terroristes.

Au terme d'une année de son mandat au Conseil de sécurité des Nations unies (2024/2025), l'Algérie laisse déjà une empreinte significative dans l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme.

Hachemi B.

ATTAF S'ENTRETIENT AVEC GUTERRES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, hier, des entretiens bilatéraux avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, en marge de sa présidence des réunions de haut niveau programmées dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité, indique un communiqué du ministère.

«La rencontre a permis de passer en revue les efforts conjoints en faveur des principes de la Charte des Nations Unies et au service de la paix et du développement dans le monde, à la lumière des priorités de la présidence algérienne du Conseil de sécurité», précise la même source.

Les deux parties ont également discuté de questions internationales et régionales d'actualité, notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés au lendemain de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu. H. B.

RENFORCEMENT DES RELATIONS ALGÉRO-MALGACHES

Saïhi en mission spéciale à Antananarivo

EN SA QUALITÉ d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a été reçu, hier, par le président de la République de Madagascar, Andry Rajoelina, au palais présidentiel d'Antananarivo, pour discuter du renforcement de la coopération bilatérale dans divers domaines. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cet entretien, Saïhi a remis une lettre personnelle et officielle du Président Tebboune à son homologue malgache, marquant ainsi l'importance de cette visite dans le cadre des relations bilatérales.

Ce face-à-face a permis de mettre en avant la profondeur des relations historiques entre les deux nations. A cette occasion, les deux parties ont réaffirmé leur engagement mutuel pour intensifier leur coopération et renforcer les cadres institutionnels permettant de concrétiser les projets communs.

Le Président Rajoelina a exprimé sa gratitude pour l'attention particulière que l'Algérie accorde à Madagascar et salué le rôle central de l'Algérie sur la scène africaine. Tout en déclarant : « Madagascar est fière de compter l'Algérie parmi ses partenaires privilégiés, un pays dont l'engagement en faveur de la coopération africaine et de la solidarité entre les peuples est exemplaire.

Il a également témoigné de sa profonde estime pour le Président Tebboune et affirmé que Madagascar soutiendra pleinement toute initiative algérienne servant les intérêts des deux pays. Cet entretien a été l'occasion de souligner la solidité des relations fraternelles entre les deux nations et de réaffirmer leur engagement commun pour renforcer leur coopération bilatérale dans divers domaines. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité de réactiver les cadres de coopération existants entre les deux pays. L'ambassadeur d'Algérie à Madagascar, présent lors de cette rencontre, a souligné l'importance d'un tel déplacement. Selon lui « cette visite traduit la détermination des deux chefs d'État pour inscrire leur partenariat dans une dynamique de développement durable et mutuellement bénéfique ». D'un point de vue technique, la rencontre a été l'occasion de définir les priorités pour les années à travers le renforcement du partenariat entre l'Algérie et Madagascar, dans plusieurs domaines stratégiques

L'accent a été mis sur des secteurs prioritaires, tels que l'énergie solaire, la production pharmaceutique, l'agriculture et le développement rural. Ils ont également abordé l'importance de partager des expériences dans les domaines de l'industrie, du tourisme et de renforcer les programmes de formation pour répondre aux aspirations des deux nations.

Il convient de noter que cette visite s'inscrit dans la série de visites officielles entamées depuis près d'une semaine par Saïhi en tant qu'envoyé spécial du président de la République, et d'importantes discussions diplomatiques ont eu lieu avec les chefs d'État du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire et de la République démocratique du Congo. Cette visite illustre une fois de plus la volonté de l'Algérie de contribuer activement au développement de l'Afrique, en s'appuyant sur des partenariats solides et durables et jouer un rôle actif dans la dynamisation des relations Sud-Sud. **Sihem Bounabi**

ALGER-KAMPALA

Une vision commune pour la sécurité africaine

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier, le Général d'Armée Muhoozi Kainerugaba, chef des Forces de défense populaire ougandaises, lors d'une visite de travail en Algérie. Ce déplacement, marqué par la présence d'une délégation militaire de haut niveau, s'inscrit dans une dynamique de renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont exploré les opportunités de coopération militaire et examiné les moyens de développer une coordination accrue dans des domaines d'intérêt commun. « Les discussions ont porté sur les défis sécuritaires auxquels le monde, et particulièrement le continent africain, sont confrontés », a souligné le même communiqué. Cette réunion a également permis un échange de points de vue sur diverses questions d'actualité, témoignant de l'importance accordée par les deux nations à une concertation stratégique.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à approfondir cette coopération militaire, en conformité avec les visions stratégiques des dirigeants des deux pays. « L'Armée nationale populaire est totalement disponible et pleinement préparée à aller de l'avant dans cette démarche », a-t-il déclaré. De son côté, le Général d'Armée Muhoozi Kainerugaba a salué la détermination de l'Algérie à renforcer les relations de coopération et de concertation. Il a également mis en avant le rôle prépondérant de ces efforts conjoints pour consolider la sécurité et la stabilité sur le continent africain. **M. B.**



SELON LES PRÉVISIONS DE L'AIE

La demande mondiale de gaz en hausse en 2025

LA DEMANDE mondiale de gaz devrait augmenter en 2025, principalement grâce à la croissance rapide des marchés asiatiques, selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui dit que le gaz continue de remplacer le pétrole et les produits pétroliers dans divers secteurs. La consommation mondiale de gaz naturel a atteint un record historique en 2024, et l'appétit pour le gaz devrait encore grandir en 2025, selon un rapport AIE publié hier. Le monde a consommé 115 milliards de m3 de gaz naturel (d'origine fossile) de plus qu'en 2023, une hausse de 2,8% bien au-dessus du taux de croissance moyen de 2% des années 2010 à 2020, a indiqué l'AIE sur la base de données préliminaires dans son rapport trimestriel sur le marché du gaz. En octobre, l'AIE avait évalué la consommation mondiale de gaz à 4 200 milliards de m3 pour 2024. Selon les premières estimations, le gaz a couvert «environ 40% de l'augmentation de la demande énergétique mondiale», une part supérieure à tout autre combustible, a indiqué l'AIE, l'agence de l'énergie de l'OCDE basée à Paris. Le gaz «continue de remplacer le pétrole et les produits pétroliers dans divers secteurs», tels que le transport routier longue distance et le secteur de la production électrique. La combustion du gaz entraîne moins de rejets de CO2 que celles du charbon et du pétrole. La demande de gaz devrait encore «augmenter en 2025, principalement grâce à la croissance rapide des marchés asiatiques», a expliqué l'AIE qui souligne que «dans le même temps, l'équilibre gazier mondial reste fragile, l'offre demeurant serrée et les tensions géopolitiques continuant d'alimenter la volatilité des prix». L'AIE relève également que si l'arrêt du transit du gaz russe par l'Ukraine le 1er janvier 2025 «ne devrait pas constituer un risque imminent pour la sécurité de l'approvisionnement de l'Union européenne, il pourrait accroître les besoins d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'UE et resserrer les fondamentaux du marché cette année». Ce gaz sous forme liquide acheminé via des navires méthaniers est très convoité en Asie ainsi qu'en Europe, qui a dû compenser depuis le début de la crise en Ukraine en 2022, le manque de gaz russe, historiquement acheminé vers l'Ouest dans des gazoducs terrestres. Les importations européennes de GNL ont toutefois reculé de 18% en 2024. Les Etats-Unis conservent leur place de premier fournisseur pour l'Europe, malgré une baisse de la demande de 18%, suivis de la Russie dont les apports de ce gaz liquide vers l'Europe, principalement acheminés depuis le méga-champ sibérien de Yamal LNG, ont au contraire augmenté de 17%. La Belgique, la France et l'Espagne représentaient pour 85% des importations totales de GNL de l'Europe en provenance de Russie en 2024.

S. N.

RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LES MINISTÈRES DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE

Les garanties d'un Ramadan sans pénuries

Une grande mobilisation est en cours pour garantir la disponibilité des produits alimentaires et agricoles, assurer la stabilité des prix et, surtout, contrer toute pratique spéculative visant à déstabiliser le marché durant le mois de Ramadan. Les principaux acteurs, à savoir le ministère du Commerce intérieur et celui de l'Agriculture, comptent déployer tous les moyens et ressources nécessaires pour assurer un approvisionnement régulier et suffisant des marchés nationaux, en particulier pour les produits dont la demande augmente pendant cette période.



Forte mobilisation.

Une réunion de coordination, conjointe entre le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été tenue, hier à Alger, laquelle a été consacrée à l'examen des mesures prises pour préparer le mois de Ramadan 2025.

Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, qui a mis en avant la stabilité du marché national, résultat de l'effort collectif de plusieurs secteurs et intervenants, a indiqué que le mois de Ramadan constitue une «étape importante qui met en lumière les efforts de l'Etat à même de respecter ses engagements envers les citoyens», cela-a-t-il précisé à travers la mobilisation de toutes les conditions en vue de «passer un mois de jeûne dans un climat de sécurité, de stabilité et de solidarité sociale».

M. Zitouni a, dans ce cadre, souligné la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour contrer toute tentative visant à créer un monopole ou pratiquer une spéculation illicite dans le but de déstabiliser le marché et, par ricochet, d'impacter les prix des produits alimentaires, notamment ceux de grande consommation, très sollicités durant le mois de Ramadan. Zitouni a également exposé les principales mesures prises en prévision de ce mois sacré, en plus du renforcement du rôle des cellules de veille installées au niveau des wilayas, permettant de détecter précocement d'éventuelles perturbations du marché et d'intervenir en conséquence.

Quatorze mesures ont été énumérées par le premier responsable du département du commerce intérieur, lequel a souligné l'importance de renforcer la coordination avec le département de l'agriculture en vue de garantir l'approvisionnement régulier et équilibré du marché en différents produits alimentaires et agricoles «en toute période et conditions».

GARANTIR LA STABILITÉ DU MARCHÉ

Il s'agit de «l'obligation pour les importateurs de viandes rouges de respecter leurs engagements d'importer les quantités fixées», à savoir 12 356 tonnes en janvier, 18 165 tonnes en février, et 20 050 tonnes en mars 2025, conformément à la décision prise, début du mois, et ainsi concrétiser le programme d'importation de 13 000 tonnes de viandes rouges.

Il est aussi question de la prise en charge de «toutes les demandes d'autorisation de domiciliation bancaire au profit des importateurs de plusieurs produits destinés à la revente en l'état», à l'instar de la banane, des fruits secs, thé et café vert. L'objectif étant, a précisé le ministre, «d'assurer leur importation dans les délais requis».

Un traitement rapide des dossiers d'importation par les inspections aux frontières pour réduire les délais d'attente des conteneurs afin de permettre une mise sur le marché rapide des produits importés sera également assuré, selon le ministre qui a en outre évoqué le renforcement du contrôle au niveau des chambres froides et des entrepôts de produits agricoles, en sus de l'encadrement des opérations de déstockage des fruits (pommes et bananes).

Un suivi quotidien des opérations de mouture du blé dur destiné à la production de semoule, avec maintien d'un quota supplémentaire de 20% de la capacité de production, et le contrôle de sa distribution, ainsi que la mise d'un programme de soutien à la production de lait, avec l'injection d'une quantité supplémentaire de 3 000 tonnes de poudre de lait pour répondre à la demande croissante durant cette période seront également assurés.

M. Zitouni, qui a signalé l'adoption des mesures nécessaires pour garantir un suivi quotidien de l'approvisionnement du marché en produits de grande consommation, a également annoncé la suspension du programme d'arrêts techniques pour toutes les unités industrielles et de transformation des produits alimentaires durant le premier trimestre 2025, afin d'assurer un approvisionnement continu du marché avant le mois de Ramadan. Il a en outre précisé que tous les fermetures seront suspendues, y compris pendant les week-ends et durant l'Aïd El Fitr au niveau des marchés de gros de fruits et légumes.

Il souligne aussi l'implication des organisations professionnelles, des représentants des filières de production et d'autres acteurs dans le programme de préparations anticipées pour l'approvisionnement du marché durant ce mois, le ministre du Commerce a également évoqué l'organisation des marchés de proximité et l'autorisation des ventes promotionnelles.

PRODUITS AGRICOLES : STOCK SUFFISANT

Une meilleure coordination des directions du commerce avec leurs homologues du secteur agricole, dans le but d'encadrer conjointement les opérations de déstockage progressif des produits agricoles, est aussi requise. Le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a, de son côté, signalé la mobilisation de tous les moyens et ressources pour assurer un approvisionnement régulier du marché en produits agricoles et alimentaires, signalant la démarche proactive du gouvernement, compte tenu des préparatifs anticipés du mois de Ramadhan 2025.

Le ministre s'est montré rassurant quant à l'approvisionnement du marché en différents produits agricoles durant cette période.

Selon lui, le stock disponible au niveau des infrastructures de l'OAIC est à même de répondre aux besoins des minoteries, signalant l'augmentation de 20% du quota destiné aux privées, ainsi que l'ouverture des points de vente à travers le réseau de distribution de l'OAIC qui compte 600 points à travers le territoire national.

Le stock de poudre de lait, de pommes de terre, d'oignons, de tomates industrielles, etc., est également suffisant pour répondre à la demande croissante durant le mois sacré, a encore affirmé M. Cherfa, qui a également signalé une production record d'agrumes, ainsi que le lancement des opérations d'importation de viandes blanches et rouges en complément de la production locale.

Le ministre a en outre annoncé la participation de son département avec 915 points de vente où différents produits seront proposés à des prix compétitifs.

Lilia Aït Akli

ISABELLE VAHA, AUTEURE ET HISTORIENNE FRANÇAISE, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«L'Algérie n'a pas eu besoin de la France pour être une nation»

En séjour en Algérie, Isabelle Vaha, auteure et historienne française, livre, dans cet entretien, une réflexion troublante sur la vérité historique des crimes commis contre l'Algérie durant la guerre de libération nationale, notamment par son propre père, ancien légionnaire dans l'armée française, devenu tortionnaire. Sur fond d'un mea-culpa qu'elle traîne depuis l'enfance, elle cherche, 62 ans après l'indépendance de l'Algérie, à rétablir la vérité sur les exactions perpétrées par le colonialisme français et met en lumière les souffrances infligées au peuple algérien. A travers son parcours personnel, marqué par le refus choquant de ses parents de la voir naître parmi les «Arabes» – elle naîtra en France –, Mme Vaha, qui a vécu après sa naissance à Mostaganem, évoque l'importance de transmettre une vision juste et sincère de l'histoire. Son objectif est de battre en brèche le discours ambiant en France, qui tente d'accréditer la farfelue thèse que l'Algérie n'était pas un Etat avant la brutale conquête menée, dès 1830, par des généraux racistes et sanguinaires.

Entretien réalisé par Meriem Djouder


Isabelle Vaha.

Le Jeune Indépendant : Pourriez-vous nous raconter votre lien avec l'Algérie et les circonstances de votre visite ?

Isabelle Vaha : Ma mère était enceinte de moi à Mostaganem, mais mes parents ne voulaient pas que le bébé naisse en Algérie. Ils tenaient particulièrement à ce que je ne vienne pas au monde au milieu des Arabes, une idée qu'ils trouvaient insupportable. Ma mère est donc retournée en France pour accoucher. Un peu plus tard, en 1961, je suis revenu en Algérie, puis en 1962, en plein cœur des événements de la guerre d'indépendance. Depuis, je n'y suis jamais retournée. Il n'y avait pas vraiment de raison de le faire vu la manière dont les choses se sont passées. Ensuite, ma vie a pris une autre direction, marquée par des rencontres importantes et une succession d'événements qui m'ont conduite ailleurs. Je me souviens que, toute jeune, j'avais découvert une boîte contenant des photos de torture appartenant à mon père. J'avais 8 ou 9 ans, et c'était extrêmement troublant pour un enfant. Ces images ont profondément marqué ma conscience et, avec le temps, elles ont influencé ma réflexion, mes rencontres, mes études ainsi que mon exploration de l'histoire.

Qu'est-ce qui a motivé votre décision de revenir en Algérie, et comment percevez-vous ce retour aujourd'hui ?

Au début, revenir en Algérie n'était pas un choix clair ni une décision mûrement réfléchie. C'était davantage une aspiration, un accomplissement qui devait se faire… ou non. Aujourd'hui, je vois ce retour comme l'aboutissement d'un long processus. Il représente pour moi une forme de réconciliation avec l'histoire, avec cette mémoire souvent transmise, transformée, mystifiée. A travers ce parcours, j'ai cherché à donner un sens à ce que j'avais vu, entendu et ressenti.

Peut-être que c'est prétentieux de ma part, mais je ne pense pas que cela le soit totalement. Les acteurs qui m'entourent aujourd'hui, ainsi que la médiatisation des causes que je défends ont peut-être contribué à faire bouger les lignes. Actuellement, les marges de manœuvre pour cette espérance sont réduites, presque infimes. Mais même si ce n'est qu'un progrès de 2 millimètres, je veux m'y accrocher. Demain, je repars, et ce départ suscite en moi des sentiments contradictoires. Je sais que je partirai triste – triste d'amour peut-être–, et cela est une certitude. Mais, en même temps, je repars immensément renforcée.

Depuis mon arrivée, j'ai ressenti une dignité partagée. Ce qui me révolte, c'est qu'au-delà de la Méditerranée, partager cette dignité semble aujourd'hui pratiquement impossible. J'espère qu'un jour, cela pourra se faire avec sérénité. En tout cas, je continuerai ce que j'ai commencé il y a déjà de nombreuses années. Non seulement je vais poursuivre ce chemin, mais je le ferai avec une grande détermination, avec force et conviction.

Comment répondez-vous à ceux qui affirment que le colonialisme en Algérie a apporté du bien-être ou de la civilisation, en vous appuyant sur votre propre expérience et votre réflexion ?

Ce n'est pas uniquement une question d'expérience personnelle. J'étudie avec mes étudiants la loi de février 2005, qui évoque les bienfaits apportés par la France aux pays colonisés, afin de leur démontrer que cela relève d'une ellipse. C'est également une question de cadre collectif, de collégialité. Cela m'a permis de réfléchir à l'histoire et à la mémoire que nous portons.

Par exemple, lors d'un de mes cours, une étudiante algérienne d'un autre groupe est arrivée dans tous ses états, car son professeur de sociologie leur avait expliqué qu'il n'y avait pas eu de nation en Algérie sous la domination française. J'ai dû lui expliquer le concept de nation. En Algérie, nous avons une histoire linguistique et culturelle complexe, marquée par une pluralité que nous devons reconnaître et valoriser, mais aussi une mémoire et l'hymne. Ce sont ces éléments qui permettent de fédérer un peuple. Une nation, c'est l'expression d'une fédération. L'Algérie, elle, n'a pas eu besoin de la France pour être une nation.

Qu'il s'agisse de l'Algérie ou d'autres pays où la France prétend avoir apporté la civilisation, je reste profondément dubitative. Prenons, par exemple, les mécanismes du franc CFA dans certains pays d'Afrique : cela me laisse tout aussi sceptique. Il faudrait me fournir des arguments extrêmement solides pour me convaincre que tout cela était réellement pour le bien-être des populations locales. Car, très souvent, ces actions servaient avant tout les intérêts de ceux qui venaient les imposer.

Le cœur du problème réside dans l'idée qu'un pays puisse considérer que sa souveraineté est supérieure à celle d'un autre, au point de hiérarchiser les souverainetés et de remettre en question celle d'un autre Etat. C'est là où tout bascule, car chaque nation a une conception de l'Etat qui lui est propre, basée sur son histoire, sa culture et de nombreux autres éléments constitutifs.

Comment surmonter la hiérarchisation des systèmes et l'imposition d'un modèle unique dans les relations internationales actuelles ?

Le problème fondamental de la colonisation c'est cette hiérarchisation des systèmes, cette prétention à imposer un modèle unique, considéré comme la référence absolue. Et lorsqu'un pays colonisateur affirme cela jusqu'à la négation de l'autre, cela devient insupportable.

Ce n'est pas étonnant, dans ce contexte, qu'à un moment donné – que ce soit en Algérie ou ailleurs dans le monde – des populations finissent par dire non ! Que ce soit de manière pacifique ou par la force, ce refus devient inévitable. Bien sûr, ces luttes sont souvent associées à des drames humains, nous en convenons. Mais ce refus est vital pour la survie de ceux à qui l'on a dit : «Toi, tu n'as pas le droit de vivre autrement qu'en fonction des règles que je t'impose.» Cela n'est pas tenable. A un moment donné, cette domination devient insupportable et inacceptable. Si j'ai quelque chose à transmettre, c'est bien cela : chaque peuple, chaque pays a le droit de disposer de lui-même. Cette idée ne doit pas rester une simple déclaration de principe. Il ne doit plus y avoir cette hiérarchisation implicite ou explicite entre ceux qui mériteraient une élévation et ceux qui n'y auraient pas droit. Ce n'est pas possible de fonctionner comme cela. Ce n'est tout simplement pas possible. Pourtant, que ce soit en Algérie ou à d'autres époques et dans d'autres pays, on retrouve souvent ces mêmes mécanismes.

Quant à moi, je le répète, même si l'on me dit que je ne suis qu'une toute petite chose, je le pense profondément. Mais cette petite chose que je suis souhaite simplement contribuer à sa manière. Heureusement, il y a d'autres petites choses autour de moi, d'autres personnes, qui partagent cette même veine, cette même énergie. Et quand on réunit toutes ces petites choses, on peut peut-être espérer que cela finisse par changer. J'ai vraiment envie de croire en cet espoir.

L'accueil de l'Algérie durant ce séjour m'a donné la force de continuer, malgré tout. Pourtant, j'ai été fortement découragée de venir. Jusqu'à quelques heures avant de monter dans l'avion, on me répétait : «Il ne faut pas y aller, ce n'est pas le bon moment.» On m'a posé mille questions : «Es-tu sûr d'être en ordre sur ta situation financière ? Médicale ? Est-ce que tu dors bien chez toi ?» Tout cela relevait d'un imaginaire absurde, un imaginaire où il semblait évident que quelque chose de grave allait m'arriver ici, chez vous. On m'a conseillé de reporter ce voyage, de ne pas venir, surtout pas maintenant. Et pourtant, je suis venue. Et aujourd'hui, je peux dire que j'ai bien fait.

SONELGAZ DE BLIDA

Un hiver sans tracas grâce à un réseau gazier optimisé

LA SAISON du grand froid bat son plein à Blida et dans les autres villes situées au pied du mont Chréa. La direction de distribution de Sonelgaz à Blida a mis en œuvre un vaste programme pour assurer un hiver chaud et confortable en 2024/2025.

En préparant un programme visant à améliorer et à assurer la continuité des prestations en matière de fourniture d'énergie gazière, la direction de distribution de Sonelgaz à Blida continue de renforcer son réseau de distribution de gaz. Elle s'engage à anticiper toute éventualité afin d'éviter des désagréments à ses abonnés.

Dans cette dynamique, de nombreuses opérations d'entretien des réseaux de distribution ont été engagées à travers la wilaya, avec une continuité prévue en 2025. Cette initiative a été annoncée par la société dans un communiqué de presse détaillant un programme intensif d'entretien pour améliorer la desserte en énergie gazière.

« Dans le but d'améliorer la desserte en énergie gazière à travers la wilaya de Blida et afin de répondre à une demande en constante évolution, notamment en période hivernale, la direction de distribution de Sonelgaz à Blida a intensifié ses efforts en matière d'entretien et de vérification de ses réseaux et ouvrages de distribution de gaz naturel », précise le communiqué.

En 2024, plusieurs opérations majeures ont été réalisées par la direction de distribution de Sonelgaz à Blida pour garantir la qualité de ses prestations. Ces actions comprennent la vérification et l'entretien de 7 521 colonnes montantes, souvent obstruées par des déchets divers, entravant ainsi leur bon fonctionnement. En parallèle, un réseau de distribution de 3 067 km a été entretenu et 3 290 vannes ainsi que 46 761 branchements de gaz ont été minutieusement vérifiés. Par ailleurs, deux campagnes de recherche de fuites de gaz ont été menées grâce à des appareils ultrasophistiqués, renforçant ainsi la sécurité des installations.

Pour 2025, un programme ambitieux a été mis en place.

Il prévoit l'entretien de 3 192 km de réseaux de distribution de gaz, de 2 958 vannes, de 48 733 branchements et de 7 876 colonnes montantes. En outre, un réseau de gaz de 11,08 km est en cours de réalisation, dont 4,032 km ont déjà été achevés. Ces efforts témoignent de l'engagement de Sonelgaz à améliorer constamment la qualité et la fiabilité de ses services, en répondant efficacement aux besoins croissants de ses clients.

Ce programme de réalisation couvrira les communes de Blida, Ouled Yaich, Mouzaïa, El-Affroun, Boufarik, Soumâa, Larbâa et Meftah. Il convient de noter que la longueur totale du réseau de distribution de gaz dans la wilaya de Blida est de 3 192 km, alimentant 257 670 clients.

En matière de sécurité, depuis décembre 2023, la direction de distribution a installé 170 440 détecteurs de monoxyde de carbone dans 85 220 foyers, à raison de deux détecteurs par foyer. Le taux de réalisation de cette opération est actuellement estimé à 21 % à Blida, avec une clôture prévue d'ici à la fin de 2025, conformément aux objectifs fixés.

« Notre société déploie tous les moyens nécessaires pour permettre à ses clients de profiter des bienfaits de cette précieuse énergie en toute sécurité », conclut le communiqué de Sonelgaz.

T. Bouhamidi

PROJET SOUTH2 CORRIDOR

Signature de la déclaration commune d'intention politique

Suite à une réunion ministérielle tenue hier à Rome, l'Algérie, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche ont signé une déclaration commune pour développer le projet du Corridor Sud de l'hydrogène (SoutH2 Corridor). Ce projet stratégique vise à produire de l'hydrogène vert en Algérie, grâce à ses importantes ressources solaires et éoliennes, pour ensuite l'exporter vers l'Europe passant par la Tunisie.



Un projet stratégique.

Cette réunion ministérielle de haut niveau a été suivie par la signature d'une déclaration commune d'intention politique concernant le projet du Corridor Sud de l'hydrogène (SoutH2 Corridor), a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué. Les parties signataires ont affirmé leur volonté de renforcer leur coopération pour développer ce projet stratégique reliant les sites de production en Algérie à l'Union européenne.

La déclaration reconnaît le potentiel important de l'Algérie et de la Tunisie dans la production d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert, ainsi que la nécessité de renforcer la sécurité énergétique entre ces régions et l'Union européenne pour soutenir une croissance verte. Elle met également en avant l'importance de développer des infrastructures pour l'hydrogène, d'accélérer la transition énergétique durable pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux et d'attirer des investissements en Algérie et en Tunisie afin de soutenir le marché local, de créer des emplois et de promouvoir l'innovation, a-t-on précisé.

L'accord souligne également l'importance du SoutH2 Corridor en tant qu'infrastructure pour transporter l'hydrogène de l'Algérie, via la Tunisie, vers l'Europe. Il met l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités, de développer les compétences nécessaires, de définir les besoins de financement et d'élaborer des mécanismes de réduction des risques. Dans ce sens, les parties se sont engagées à coordonner leurs politiques et à partager leurs expériences pour assurer une mise en œuvre efficace du projet, avec un suivi régulier assuré par un groupe de travail commun qui se réunira tous les six mois.

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT : L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE

Dans son allocution, le ministre de de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à développer l'industrie de l'hydrogène vert, tirant parti de sa position géographique stratégique, de ses ressources solaires et éoliennes abondantes, ainsi que de ses infrastructures énergétiques avancées. Il a souligné que l'Algérie aspire à devenir un hub régional pour la production et l'exportation d'hydrogène vert vers l'Europe, contribuant ainsi à diversifier les approvisionnements énergétiques et à réduire les émissions de carbone.

Le ministre a également mis en avant le caractère stratégique de ce projet pour renforcer l'intégration énergétique entre l'Algérie et l'Europe. Il a insisté sur la nécessité d'établir un cadre juridique et réglementaire approprié, de développer les compétences humaines et technologiques, et d'attirer les investissements nécessaires pour accélérer la transition énergétique. Il a appelé à intensifier la coopération internationale pour faciliter le transfert de technologies et renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé, déclarant que ce projet reflète la vision ambitieuse de l'Algérie pour atteindre un développement durable et relever les défis climatiques, selon la même source.

Par ailleurs, un forum d'affaires a été tenu parallèlement à cette réunion ministérielle, auquel ont participé les P-DG de Sonatrach et de Sonelgaz. Ce forum a réuni les entreprises des pays concernés pour élaborer une feuille de route comprenant les étapes futures nécessaires à la concrétisation de ce projet ambitieux. Parmi les entreprises impliquées figurent Sonatrach, Sonelgaz, VNG (Allemagne), SNAM (Italie), Sea Corridor (partenariat entre ENI et SNAM), et Verbund Green Hydrogen (Autriche).

RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

En marge de cette rencontre, le ministre de l'Energie a tenu des rencontres bilatérales avec plusieurs responsables. Il s'est notamment entretenu avec la présidente-directrice générale de la société italienne Zhero, Alessandra Pasini.

Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer la coopération et l'investissement dans les domaines des énergies nouvelles et renouvelables, notamment la production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque ainsi que le développement de l'hydrogène vert et de l'ammoniac. Le projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie a également été abordé, en particulier le projet Medlink, qui vise à établir une ligne de transport électrique sous-marine à haute tension de 2 000 MW reliant directement l'Algérie à l'Italie, et qui a été intégré aux grands projets de l'Union européenne.

Lors de cette rencontre, M. Arkab a souligné les immenses potentialités de l'Algérie pour devenir un fournisseur clé d'électricité propre de l'Europe. Il a précisé que l'infrastructure solide et les ressources naturelles abondantes de l'Algérie renforcent sa position comme hub énergétique régional.

« Le projet Medlink constitue un levier central pour accélérer la transition énergétique et soutenir le développement durable, tant par le renforcement de l'approvisionnement local que par l'ouverture de perspectives d'exportation vers les marchés européens », a précisé le ministre, qui a également présenté les avancées du programme national des énergies renouvelables, De son côté, la première responsable de l'entreprise italienne a exprimé le vif intérêt de son entreprise pour le projet Medlink et son soutien à celui-ci, soulignant qu'il représente une étape stratégique pour renforcer l'interconnexion énergétique entre l'Algérie et l'Italie. Elle a également exposé la vision de son entreprise pour le développement des énergies renouvelables en Algérie en utilisant les technologies les plus récentes. M. Arkab s'est également entretenu avec le secrétaire d'Etat du ministère fédéral allemand de l'Economie et de la Protection du climat, Philipp Nimmermann. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans les domaines de l'énergie et des énergies nouvelles et renouvelables, en mettant l'accent sur la réalisation de projets stratégiques communs, notamment le projet SoutH2 Corridor.

Rim Boukhari

DONALD TRUMP INTRONISÉ 47E PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS :

«L'âge d'or des États-Unis commence aujourd'hui»

Lors du premier discours de son mandat, dans la foulée de sa prestation de serment, Donald Trump a donné le ton de sa seconde présidence : guerre contre l'immigration et les cartels, exploitation des hydrocarbures, taxations des importations, récupération du canal de Panama, conquête de mars ou encore fin de la politique des genres.



Au Capitol, Donald Trump a adressé aux Américains un discours inaugural épris d'exceptionnalisme, leur assurant qu'il s'attèlerait à faire des États-Unis une «nation fière, prospère et libre». «Nous avons un gouvernement qui a donné des financements illimités à la défense des frontières internationales, mais refuse de protéger les frontières nationales», a-t-il notamment dénoncé. Annonçant la signature de «plusieurs décrets historiques» dès ce 20 janvier, afin de lancer la «restauration» des États-Unis ainsi que la «révolution du bon sens», Donald Trump a d'emblée annoncé qu'il allait déclarer l'état d'urgence national au niveau de la frontière sud. «Toutes les entrées irrégulières seront interrompues. Nous allons lancer le processus pour déporter des millions et des millions de criminels sans papiers» a-t-il ajouté, assurant qu'il mettrait fin au système «arrestation – libération» et qu'il procéderait à l'envoi de soldats à la frontière «pour repousser cette horrible invasion dans notre pays». Il a également indiqué que les cartels seraient désignés comme des organisations terroristes étrangères. «Nous allons forer, forer et encore forer !» Également dans son collimateur : l'«inflation record», provoquée «par trop de dépenses» et l'explosion des prix de l'énergie, annonçant dans la foulée sa décision de décréter un «état d'urgence énergétique». «Nous allons forer, forer et encore forer !» a-t-il lancé, assurant que les États-Unis redeviendraient une nation manufacturière, vantant la richesse de son sous-sol en hydrocarbures. «Nous allons nous en servir» a-t-il assuré, «nous allons faire baisser les prix, nous allons remplir nos réserves stratégiques et nous allons exporter de l'énergie américaine aux quatre coins du monde !». «Nous serons à nouveau une nation riche et c'est cet or liquide sous nos pieds qui va nous aider», a-t-il insisté. Dans la foulée, Trump a annoncé la fin du «Green New Deal», assurant son intention de développer «à un rythme jamais vu auparavant» l'industrie automobile. «À la place de taxer nos citoyens, pour enrichir d'autres pays, nous allons imposer des droits douanes et des taxes contre les pays étrangers pour enrichir nos propres citoyens», a par ailleurs confirmé Donald Trump, promettant «énormément d'argent» en matière de recettes et annonçant l'établissement d'un nouveau département en charge de l'efficacité gouvernementale.

«IL Y A DEUX GENRES : HOMME ET FEMME»

«Je vais également mettre un terme à la politique gouvernementale qui cherche à instrumentaliser ou à injecter du genre et de l'ethnie dans tous les aspects de notre vie» assurant vouloir «forger une société qui ne voit pas la couleur» et qui «se fonde sur le mérite». «À compter d'aujourd'hui, la politique officielle des États-Unis et du gouvernement des États-Unis est qu'il y a deux genres : homme et femme», a-t-il insisté. «Je serai vu comme un faiseur de paix, un pouvoir unificateur» a encore déclaré Trump, renvoyant à la libération des «otages au Moyen-Orient» après un cessez-le-feu entre le Hamas et Israël, juste après avoir évoqué son ambition de réaffirmer la puissance militaire américaine. Une armée dont le succès pourrait être mesuré «non seulement par les victoires remportées sur le terrain, mais également par les guerres que nous terminerons et probablement que nous parviendrons à éviter».

CANAL DE PANAMA : «NOUS ALLONS LE RÉCUPÉRER»

Dans cette volonté d'affirmer la puissance américaine, Donald Trump a alors annoncé la rebaptisation du golfe du Mexique en golfe d'Amérique. Plus au sud, le nouveau président américain a également, de nouveau, porté son attention sur le canal de Panama, «donné à tort au Panama», estimant que les accords restituant à ce pays d'Amérique latine le contrôle du canal ont été «violés». «Nous n'avons pas donné ce canal à la Chine, nous l'avons donné au Panama et nous allons le récupérer», a-t-il lancé.

Assurant que les États-Unis iront vers de nouveaux succès, vers une Amérique «qui s'enrichit, qui élargit ses territoires» et «brandis fièrement son drapeau vers de nouveaux horizons». «Nous allons poursuivre cette manifestation du destin grâce à nos astronautes également. Des astronautes qui vont pouvoir planter le drapeau étoilé sur la planète rouge», vantant l'esprit «pionnier» et l'ambition des Américains. «L'âge d'or des États-Unis commence aujourd'hui» a-t-il conclu.

R. I.

CÂBLES SOUS-MARINS ENDOMMAGÉS

La Russie réclame des excuses pour des accusations sans fondement

MARIA ZAKHAROVA a exigé des excuses de la part des responsables occidentaux ayant accusé la Russie d'avoir saboté des câbles sous-marins en mer Baltique. Selon elle, des éléments récentes, notamment mis en avant par le Washington Post, indiquent que les dégâts seraient dus à des accidents maritimes, et non à une opération téléguidée par Moscou. Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, a vivement réagi le 20 janvier aux accusations formulées par des responsables et médias occidentaux selon lesquelles la Russie serait à l'origine des dommages subis récemment par plusieurs câbles sous-marins en mer Baltique. Dans une déclaration sur sa chaîne Telegram, la diplomate a affirmé que Moscou attendait «au micro» tous ceux qui avaient porté de fausses accusations : «En Occident, les coupables ont été identifiés avant même le début de l'enquête, comme c'est toujours le cas là-bas». Des accusations sans preuves selon Zakharova Maria Zakharova a rappelé que le Washington Post avait publié la veille un article réfutant l'implication de la Russie, affirmant que les dommages observés sur les câbles étaient «très probablement le résultat d'accidents ou de l'inexpérience des équipages de navires mal entretenus», et non d'un sabotage délibéré. «Nous exigeons des démentis de ceux qui ont accusé Moscou sans fondement», a-t-elle ajouté. Ces accusations de sabotage avaient été formulées fin décembre par les autorités finlandaises, après que le câble électrique EstLink 2 reliant la Finlande à l'Estonie avait été endommagé. Helsinki avait pointé du doigt un pétrolier immatriculé aux îles Cook. Le bâtiment, par ailleurs suspecté de faire partie de la fameuse «flotte fantôme», avait été arraisonné. Quelques jours plus tard, fort de ces soupçons non étayés, la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock avait appelé à de nouvelles sanctions contre la Russie. «Nous discutons avec nos partenaires de l'OTAN pour mieux sécuriser la mer Baltique contre les menaces hybrides», avait-elle ajouté. Un contexte de tensions en mer Baltique Au delà d›EstLink 2, ces soupçons à l'égard de la Russie portent également sur des ruptures survenues en novembre sur les câbles de communication C-Lion1 (entre la Finlande et l'Allemagne) et d'autres lignes reliant la Suède à la Lituanie. Maria Zakharova a également critiqué la réaction de l'OTAN, qui a annoncé lors d'un sommet à Helsinki la mise en place de la mission Baltic Sentinel, visant à protéger les infrastructures sous-marines. «Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, peut être tranquille : ils doivent encore protéger et défendre le fond de la mer, parce qu'ils le brisent eux-mêmes et avec persistance» a-t-elle ironisé. Pour la diplomate russe, ces accusations illustrent une fois de plus l'attitude des gouvernements occidentaux qui «cherchent à diaboliser la Russie sans preuves». «Nous sommes indifférents à ces accusations toujours infondées. Ce qui compte pour nous, c'est notre pays et nos citoyens» a-t-elle conclu.

R. I.

FORMATION PROFESSIONNELLE À TÉBESSA

Plus de 4 000 nouveaux postes pédagogiques attribués

LE SECTEUR de la formation et de l'enseignement professionnels offre, au titre de la session de février 2025 dans la wilaya de Tébessa, 4 743 nouveaux postes de formation professionnelle. C'est ce qu'a fait savoir, hier, Mounira Merah, responsable du service de l'apprentissage au sein de la direction du secteur.

A ce propos, la même responsable a précisé que ce nombre de postes englobe 2 616 postes de formation qualifiante et 2 127 postes de formation diplômante, soulignant également que la direction de la formation et de l'enseignement professionnels « met la dernière main aux préparatifs de la rentrée de février afin d'accueillir les stagiaires dans les meilleurs conditions possibles »».

En outre, Mme Merah a également ajouté que 1 015 postes sont prévus pour les jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, 805 postes pour les détenus et 285 postes pour les femmes au foyer, en particulier celles résidant dans des régions isolées.

Selon la même responsable, la spécificité de la région, qui se caractérise par son caractère agricole et minier, a été prise en compte dans la détermination des spécialités enseignées « dans l'optique de fournir une main-d'œuvre qualifiée, notamment pour le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate de Bled El Hadba ».

Elle a également fait part de la création d'une spécialité à part entière pour la formation de laborantins miniers. Une spécialité, précisant, auparavant confinée à l'apprentissage.

La période d'inscription qui se poursuivra jusqu'au 15 février s'opère par le biais de la plateforme électronique Takwin.dz.

R. R.

JUMELAGE DES HÔPITAUX DE SÉTIF ET DE BOU SAÂDA

Plusieurs opérations gratuites aux profits des enfants

DANS LE CADRE du jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdennour de Sétif, l'hôpital Rezig-Bachir de Bou Saâda à M'sila, abrite depuis, hier, des journées médico-chirurgicales de chirurgie pédiatrique.

Le directeur de l'Établissement hospitalier de Bou Saâda, Aliouat Naâs, a indiqué, en marge du lancement de ces journées, que cette initiative qui se poursuivra jusqu'au 24 janvier, bénéficiera à 70 enfants qui subiront des « interventions chirurgicales de qualité, à titre gratuit »». Le même responsable a précisé que ces journées donneront lieu à des opérations endoscopiques pour traiter des malformations congénitales chez les enfants, des kystes pulmonaires et hépatiques et des lithiases biliaires, sous la supervision de 5 professeurs de médecine et de 2 spécialistes en anesthésie-réanimation du CHU de Sétif, l'hôpital de Bou Saâda mettant à contribution, quant à lui, le personnel médical et paramédical nécessaire à l'accompagnement des opérations. Ces journées chirurgicales visent à prendre en charge de jeunes patients résidant dans une région ne disposant pas de services médicaux spécialisés, selon M. Naâs qui a ajouté qu'il s'agit également d'échanger des expériences entre les personnels médicaux des deux structures hospitalières. D'autres jumelages seront programmés, à l'avenir, dans les spécialités de la chirurgie générale, de l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et des maladies oncologiques.

R. R.

PROGRAMME DU DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

Plus de 1,3 milliard de DA alloué

Un montant dépassant 1,3 milliard de DA a été alloué en 2024, dans le cadre du programme du développement des trois communes de la daïra de Sidi Lakhdar, situées dans la wilaya de Mostaganem. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la wilaya.



La même source a précisé que les communes de Sidi Lakhdar, Hadjadj et Benabdelmalek Ramdane ont bénéficié de 100 opérations de développement dans divers secteurs, pour une enveloppe financière globale de 1 milliard et 375 millions DA, provenant de différentes sources de financement (autofinancement, financement local et central).

En plus des projets inscrits et lancés au titre de la mise en œuvre du Programme d'appui au développement économique et social des communes (33 opérations), de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (16 opérations), des budgets communal et de wilaya (50 opérations) et du programme sectoriel (5 opérations), «ces collectivités locales ont reçu des subventions financières destinées aux secteurs de l'éducation, des travaux publics et du tourisme, pour un montant global estimé à environ 500 millions DA, a indiqué la même source.

Ces allocations budgétaires concernent la réhabilitation des écoles primaires, l'entretien et la location de bus de transport scolaire, le dragage du port de pêche, ainsi que l'étude et l'élaboration de plans d'aménagement pour sept nouvelles plages.

En ce qui concerne les programmes de développement de l'année en cours, les services de la wilaya ont fait savoir que les communes de la daïra de Sidi Lakhdar ont bénéficié d'un nouveau programme de logement de 1 439 unités, réparties entre les aides rurales (803 aides), les logements publics locatifs (260 unités) et les logements promotionnels aidés (376 logements).

En outre, pour le même exercice, une enveloppe de 714 millions DA a été allouée pour le financement de 51 opérations, incluant notamment l'équipement de 52 écoles en chauffages, la prise en charge du transport et de la restauration scolaires, ainsi que la distribution des primes de scolarité et de cartables au profit, respectivement, de 8 300 et 1 630 élèves, a souligné la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de ce programme de développement, il est également prévu l'aménagement de 8 salles de soins dans différentes zones de la daïra et leur équipement en matériel médical, a indiqué la même source.

R. R.

MINOTERIE D'ARRIS DE BATNA

Remise en service prochainement

APRÈS UNE panne technique survenue en 2021, l'unité de production et de commerce de la Minoterie d'Arris, de la wilaya de Batna, sera remise en service avant la fin du 1er semestre de l'année en cours. C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, Salim Djenihi, directeur-général de Moulins des Ziban d'El Kantra, dans la wilaya de Biskra. Lors de son inspection en compagnie du wali de Batna, Mohamed Benmalek de cette unité relevant des Moulins des Ziban qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation après une panne technique en 2021, le même responsable a affirmé que cette unité reprendra l'activité après sa dotation de nouvelles installations modernes qui lui permettront d'augmenter la production, améliorer la qualité et élargir sa gamme de produits à certaines pâtes dont le couscous. Soulignant également que les 400 emplois de cette minoterie dont 100 directs et 300 indirects seront maintenus avec des prévisions de création de nouveaux emplois après l'élargissement de son activité. Le wali de Batna a insisté à l'occasion sur l'impératif respect des délais contractuels des travaux en cours confiés à une entreprise nationale spécialisée et pour lesquels l'Etat a mobilisé une enveloppe financière de 1,5 milliards DA. Selon les explications données à l'occasion, cette unité des Moulins des Ziban relevant du groupe public Agrodiv jouait un rôle important dans la fourniture de la semoule et de la farine dans cette région montagneuse de la wilaya de Batna et aux zones voisines avec une capacité quotidienne de 1000 quintaux de semoule et autant de farine. Cette unité, dont une grande partie a été reconstruite sur 2 490 m² bâtis sur une superficie totale de 9 hectares dont 5 hectares clôturés. Elle dispose de silos à céréales de 8 étages d'une capacité de 125 000 quintaux, a expliqué la même source.

R. R.

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

Des assises et un plan d'action pour un nouveau souffle

Les Assises nationales sur le cinéma, qui se sont tenues à Alger sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, marquent un tournant décisif pour l'avenir du 7e art algérien.



Avec une vision axée sur la relance de l'industrie cinématographique, les participants, professionnels, experts et investisseurs, ont formulé une série de recommandations le moins que l'on puisse dire ambitieuses. Entre la modernisation des infrastructures, la numérisation des archives, l'amélioration du financement, la formation et l'actualisation du cadre réglementaire, ces propositions visent à faire renaître le cinéma algérien à la hauteur des aspirations nationales et des enjeux contemporains.

Les participants aux Assises nationales sur le cinéma, qui ont pris fin lundi à Alger, ont appelé à la mise en place d'un système de financement durable, à l'actualisation du cadre réglementaire, à la numérisation, à la formation, à la modernisation des infrastructures et à la sauvegarde des archives, afin de promouvoir l'industrie cinématographique en Algérie. Autant dire, plusieurs chantiers à ouvrir à même de permettre au secteur de rebondir.

Issues de cinq ateliers programmés dans le cadre des travaux de ces assises, organisées les 19 et 20 janvier en cours au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC), ces recommandations ont été élaborées avec la participation de professionnels du 7e Art.

Le premier atelier dédié à «La technologie de numérisation et la préservation du patrimoine cinématographique» a été couronné par de nombreuses recommandations, notamment l'inventaire et la documentation des archives cinématographiques nationales ainsi que l'élaboration d'une feuille de route pour la numérisation des fonds documentaires.

Et pour inventorier, documenter et récupérer les archives nationales du cinéma, les participants ont appelé à une «coopération» avec les organismes nationaux et internationaux, dépositaires des archives cinématographiques nationales, en plus de renforcer les établissements en charge des archives cinématographiques avec des ressources humaines qualifiées, des moyens techniques et financiers, et mettre en place un laboratoire au Centre algérien du cinéma (Cinémathèque).

LES CHAÎNES DE TV DOIVENT SOUTENIR LA PRODUCTION

Les participants au second atelier «Economie et financement du cinéma» ont proposé le «renforcement des mécanismes de financement public», à travers l'augmentation du budget du Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques (FNDTIC). Ils ont appelé aussi à «activer» les fonds locaux pour soutenir l'industrie cinématographique locale, en suggérant la contribution des chaînes de télévision (publiques et privées), qui doivent s'engager dans l'acquisition (à l'avance) ou la coproduction des films algériens.

Les professionnels ont suggéré également l'exonération de la production cinématographique d'impôts en instaurant une exonération fiscale pendant dix ans pour les entreprises qui investissent dans le secteur, en plus de l'annulation ou la révision à la baisse des taxes sur l'importation de matériel technique nécessaire au tournage et à la post-production ainsi que la création de studios de tournage et de post-production.

De leur côté, les participants au troisième atelier «Le public et la diffusion des œuvres cinématographiques» ont proposé la «suppression du visa culturel» pour les films dans le cadre des ciné-clubs affiliés à la Fédération, sous tutelle du ministère de la Culture, en facilitant les procédures juridiques de création de ciné-clubs avec un soutien matériel et logistique.

Pour leur part, les animateurs du quatrième atelier «La gouvernance et le cadre réglementaire du secteur cinématographique», ont appelé à «la création d'un centre cinématographique», qui aura pour mission la gestion et l'animation du secteur cinématographique, en plus de la création d'un «Conseil supérieur du cinéma». Ils ont également proposé l'actualisation du cadre réglementaire relatif à l'industrie cinématographique, le renforcement des accords internationaux de coproduction et l'élaboration d'une «feuille de route juridique» pour la production de films algériens chaque année.

Concernant le cinquième et dernier atelier «Ethique, relations professionnelles et formation», les participants ont appelé à l'établissement d'un «contrat professionnel» standard et unifié, définissant les droits et les devoirs, et d'accompagner les cinéastes à travers la création d'une organisation syndicale ou instance représentative afin d'élaborer des conventions collectives d'ici à la fin de l'année en cours.

Donner la priorité aux «compétences algériennes» dans la production cinématographique, en bénéficiant de soutien public et de formation dans le domaine, figure également parmi les recommandations issues de cet atelier.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé en clôture des Assises nationales sur le cinéma, que le discours du président de la République, prononcé dimanche à l'ouverture de cet évènement, marque «la nouvelle naissance du cinéma algérien», rappelant que «c'est la première fois en Algérie que le cinéma bénéficie d'autant d'intérêt et d'attention».

Le ministre a ajouté à ce propos que c'est «une vision sage du rôle que peut jouer le cinéma dans le développement national, pour accompagner, comme l'a souligné le président de la République, le haut niveau atteint par l'Algérie, qui se hisse aujourd'hui au rang des pays émergents afin que le cinéma et l'art retrouvent leur place».

Qualifiant de «pierre angulaire» les recommandations issues de ces assises, M. Ballalou a fait savoir que les propositions des professionnels seront prises en compte dans l'élaboration de la future «stratégie ambitieuse» du cinéma algérien, démarche consultative et participative, mettant les cinéastes au cœur du processus de développement.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé, lors de l'ouverture de ces assises, l'intérêt accordé par l'Etat à la culture et à l'activité audiovisuelle afin de répondre aux attentes des créateurs et intellectuels dans le domaine de l'industrie cinématographique, avant d'ajouter que l'industrie cinématographique «doit retrouver son éclat et s'inspirer de son capital réalisé par une génération pionnière parmi les artisans du 7e art dans les années 1970».

Ces assises, regroupant les différents acteurs du cinéma, s'inscrivent dans le cadre d'une vision nouvelle, globale et participative qui s'aligne sur les aspirations nationales et répondent aux défis du secteur cinématographique contemporain.

A. B. / agence

MÉDÉA

La salle de cinéma Cherif Kortebi rouvre ses portes

APRÈS avoir bénéficié d'une opération de rénovation et d'équipement, la mythique salle de cinéma de la ville des Asphodèles a été remise en service lundi par le wali de Médéa, Djillali Doumi, à l'occasion d'une visite officielle dans la daïra de Berrouaghia.

Le paysage culturel local s'enrichit avec la réouverture de cette salle de cinéma, dont la capacité d'accueil a été portée à 290 places. L'établissement sera bientôt doté d'autres espaces et équipements audiovisuels modernes ainsi que de matériel de projection de dernière génération.

Cette mise en service intervient au lendemain des Assises du cinéma, organisées sous la présidence du chef de l'État, qui a réaffirmé son soutien à la relance de l'industrie cinématographique en Algérie, avec pour objectif de redonner au 7e art algérien son éclat d'antan.

La salle porte le nom de Cherif Kortebi, un illustre homme de culture et ténor de la musique algérienne, compositeur, musicien et parolier, il a signé de nombreux chefs-d'œuvre intemporels, tels que le célèbre chant patriotique Min adjlika ichna ya watani. Il est également l'auteur de la musique du film historique Bouamama. Cherif Kortebi a contribué au succès de nombreux artistes algériens, dont Abdelkader Chaou, Nadia Benyoucef, Mohamed Lamari, Hassiba Amrouche et la légendaire Warda El Djazaïria.

Héritée de la période coloniale, cette salle de cinéma a accueilli, durant les années fastes du théâtre, les troupes les plus prestigieuses, dont celle de Bachtarzi. Elle a également vu défiler des films marquants de l'époque et assisté à la naissance de nombreux talents, comme le regretté comédien Hassan El Hassani. Entièrement rénovée, cette infrastructure culturelle vient renforcer les espaces artistiques de la région et offrir un tremplin aux jeunes talents. « Médéa a toujours été une terre féconde, ayant vu naître des comédiens de renom, tels que Hassan El Hassani », a, d'ailleurs, souligné le wali.

Il convient de rappeler que l'opération de rénovation, financée par une autorisation de programme de 60 millions de dinars, a couvert les travaux de réhabilitation, l'acquisition d'équipements modernes et de matériel technique cinématographique.

Nabil B.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Six des huit clubs qualifiés aux quarts ont déjà remporté le trophée

SIX CLUBS, parmi les huit qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, ont déjà remporté le trophée, au lendemain de la clôture de la phase de poules de l'épreuve.» Parmi les équipes qualifiées, six ont déjà inscrit leur nom au palmarès de la compétition. Le tenant du titre, Al-Ahly SC, vise un 13? sacre historique, tandis que l'ES Tunis compte déjà quatre trophées à son actif. Le MC Alger, AS FAR, Mamelodi Sundowns, et Orlando Pirates ont chacun remporté une fois le trophée», a indiqué la Confédération africaine (CAF), dans un compte rendu publié lundi sur son site officiel .Les deux représentants algériens dans cette compétition prestigieuse : le MC Alger et le CR Belouizdad, ont connu des fortunes diverses. Si le «Doyen» a validé son billet lors de la 6e et dernière journée, grâce au nul décroché samedi à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens des Young Africans (0-0), le Chabab a été éliminé avant même cette ultime journée.» La 6e journée a clôturé une phase de poules riche en rebondissements, voyant les champions 2016, Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), ainsi que le MC Alger (Algérie), décrocher les derniers billets pour les quarts de finale. Le tenant du titre, Al-Ahly SC (Egypte), rejoint Al-Hilal SC (Soudan), l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud),AS FAR (Maroc), et Pyramids FC (Egypte), complétant un tableau prestigieux pour la prochaine étape de la compétition», ajoute la CAF. Selon l'instance continental, «Al-Hilal SC s'est imposé comme la révélation de cette édition, tout comme Pyramids FC, qui aspire à suivre les traces de ses homologues égyptiens sur la scène continentale. Ce dernier club, qui dispute pour la première fois les phases à élimination directe de la Ligue des Champions, espère prolonger son impressionnant parcours dans le tournoi .»Avec les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale, la CAF communiquera prochainement les détails du tirage au sort qui déterminera les phases à élimination directe prévues pour débuter en mars. Le MCA sera opposé au prochain tour à l'un des trois clubs, leaders des groupes B, C, et D : Orlando Pirates, AS FAR et ES Tunis .La première manche des quarts de finale se jouera les 28 et 29 mars, alors que la seconde manche aura lieu une semaine plus tard (5-6 avril). Les demi-finales auront lieu en avril (aller : 18-19 avril, retour : 25-26 avril), alors que la finale se jouera en mai et juin (aller : 24 mai, retour : 1er juin).

LISTE DES HUIT CLUBS QUALIFIÉS PAR GROUPES

Groupe A : Al-Hilal SC (SDN), MC Alger (ALG)
Groupe B :
AS FAR (MAR), Mamelodi Sundowns (RSA)
Groupe C :
Orlando Pirates (RSA), Al-Ahly SC (EGY)
Groupe D : ES Tunis (TUN), Pyramids FC (EGY). (APS)

CAN 2025 : LE TIRAGE AU SORT LE 27 JANVIER

LE TIRAGE au sort de la Coupe d'Afrique des nations 2025 (21 décembre-18 janvier 2026) se tiendra le lundi 27 janvier en cours, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), ce mardi sur son site officiel. La cérémonie va démarrer à 19h00 (heures algériennes), et verra la participation des délégations des 24 nations qualifiées, précise l'instance du football africain. Les 24 équipes qualifiées dont l'Algérie, seront réparties en six groupes de quatre. A l'issue de la phase de groupes, les deux meilleures équipes de chaque poule, ainsi que les quatre meilleures troisièmes, accéderont aux huitièmes de finale.Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21 décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026. Voici la liste des 24 équipes qualifiées pour cette édition de la CAN : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Mozambique, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Les quarts de finale promettent des affrontements palpitants

Les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football, dont les deux manches se joueront respectivement les 30 mars et 6 avril, «promettent des affrontements palpitants, avec pas moins de trois clubs ayant déjà inscrit leur nom au palmarès de cette compétition», a indiqué la Confédération africaine (CAF).



«Les quarts de finale promettent des affrontements palpitants, avec pas moins de trois clubs ayant déjà inscrit leur nom au palmarès de cette prestigieuse compétition. Le Zamalek SC, champion en titre, ainsi que la RS Berkane, comptent chacun deux couronnes continentales dans cette compétition, tandis que l'USM Alger s'est imposée une fois», a écrit l'instance continentale. La phase de poules de la C3 a pris fin dimanche. Le tableau des quarts de finale est désormais connu, avec la présence des deux représentants algériens : l'USM Alger et le CS Constantine. Si l'USMA, vainqueur dimanche soir face aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf (2-0), a terminé solide leader du groupe C avec 14 points, le CSC a échoué à préserver la première place du groupe A, à l'issue dela défaite concédée à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens de Simba SC (2-0).» L'ultime journée de la phase de groupes, a été particulièrement riche en émotions et en réalisations, avec pas moins de 26 buts inscrits au cours des huit rencontres au programme», ajoute la CAF. Et d'ajouter : « Cette 6e journée, point culminant d'une phase de groupes imprévisible, a vu l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire s'illustrer par une victoire retentissante (4-0) face aux Botswanais d'Orapa United, tandis que l'Al-Masry d'Egypte a triomphé des Black Bulls du Mozambique sur le score de 3-1, assurant ainsi leur présence en quarts. Ces deux formations rejoignent un plateau relevé." Ces quarts de finale seront également marqués par la présence des Sud-Africains de Stellenbosch FC, qui, pour leur toute première participation, réalisent un parcours remarquable, ainsi que du CS Constantine, qui accède pour la première fois aux phases à élimination directe, après avoir été éliminé à deux reprises lors des tours préliminaires, souligne la CAF. L'USMA sera opposée aux quarts de finale, à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes respectifs : Stellenbosch (Afrique du Sud), Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CS Constantine, alors que le CSC, aura comme adversaire RS Berkane (Maroc), USM Alger, ou le Zamalek d'Egypte. «La CAF communiquera prochainement les détails relatifs au tirage au sort officiel, qui dévoilera les affiches de cette phase décisive», conclut l'instance dirigeante du football africain.

Voici par ailleurs les clubs qualifiés par groupes :
Groupe A : Simba SC (TAN), CS Constantine (ALG)
Groupe B : RS Berkane (MAR), Stellenbosch (RSA)
Groupe C : USM Alger (ALG), ASEC Mimosas (CIV)
Groupe D : Zamalek SC (EGY), Al-Masry (EGY).

Josef Zinnbauer : "avec la JSK, mon objectif est clair : gagner des titres"

À PEINE arrivé sur le banc de la JSK, le nouvel entraîneur des Canaris, Josef Zinnbauer, annonce déjà la couleurEn effet, après son officialisation à la tête du bord technique de la JS Kabylie, le technicien allemand, Josef Zinnbauer, a indiqué que son objectif principal avec la formation la plus titrée de l'Algérie est de "gagner des titres". Ainsi, dans une déclaration au média du club, Zinnbauer a dit, "dans un club comme la JSK, on n'a pas le droit de se contenter de dire qu'on est là sans viser des titres. Mon objectif est clair : remporter des titres avec la JSK.". Des titres, des titres et encore des titres, le technicien allemand a insisté sur ce point. De quoi faire rêver les supporters du club, connus pour leur passion. Dans ce sillage, le nouvel entraineur de la JSK est revenu sur les raisons de son choix d'accepter l'aventure avec l'un des clubs mythiques du championnat algérien, "les traditions du club, son histoire et la passion m'ont convaincu de rejoindre ce grand club", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le nouvel entraineur a adressé un message au 12 acteur, les supporters : "Vous êtes la clé de notre succès, le 12e homme sur le terrain. Votre soutien, surtout dans les moments difficiles, sera essentiel. J'espère bientôt célébrer de grandes victoires avec vous". Pour rappel, l'entraîneur allemand a signé un contrat de deux ans et demi avec la JSK.

LIGUE DES CHAMPIONS

Paris, City en danger, Brest et Lille au chaud

Après six journées et à 180 minutes de l'épilogue de cette première phase, certains cadors sont dans une situation extrêmement délicate.



C'est le cas du Real Madrid, de Manchester City et surtout du PSG. Pour les autres clubs français, en revanche, ça sent bon. En particulier pour Brest et Lille mieux placés que jamais.Un classement de 36 équipes, c'est un sacré foutoir. Essayer de comprendre les tendances, tenter d'imaginer qui va s'en sortir ou qui va rester sur le carreau est un exercice périlleux. Mais alors qu'il ne reste que deux matches à jouer, que deux tiers des rencontres se sont écoulées, de vrais rapports de force existent désormais.

LIVERPOOL SEUL EN TÊTE, LE BARÇA TRÈS BIEN PLACÉ

Seule équipe à 100% de victoires, Liverpool est quasiment assuré de finir dans le top 8 et il faudrait un sacré concours de circonstance pour en être éjecté. Le Barça, avec trois points d'avance sur la 9e équipe, est également très bien engagé. Pour le reste, 17 équipes se tiennent en trois points d'Arsenal, 3e, au Club Brugge 19e. Tout reste très ouvert pour ce fameux top 8 qui ouvre directement les portes des 8es de finale.

La tâche ne sera pas facile pour Brest, 7e, et Lille, 8e, de rester au chaud parmi les heureux élus d'autant que les deux clubs français affronteront respectivement, entre autres, le Real Madrid et Liverpool. Mais les Bretons et les Nordistes ont été plutôt bien inspirés de si bien démarrer leur campagne. Leur place dans le top 24 est quasiment assurée puisque le 25e, en l'occurrence le PSG, pointe à six points. A la faveur des affrontements directs, il serait absolument improbable de les voir perdre leur place parmi les barragistes.

PSG - CITY, UNE FINALE DE L'ANGOISSE

A deux journées de la fin, ces trois mastodontes aux ambitions dévorantes sont, à des degrés différents, en danger. Le Real pourrait très vite plier l'affaire et celle-ci ne semble pas insurmontable. Une victoire au Santiago Bernabeu face à un RB Salzbourg à côté de ses pompes depuis le début de la compétition lui assurerait une place dans les 24. En cas d'accident industriel, le champion d'Europe en titre aurait droit à une séance de rattrapage au Roudourou face à Brest. Bref, la qualification est très envisageable.

LE PSG ÉLIMINÉ DÈS LA 7E JOURNÉE SI...

Pour Paris et City, c'est une autre histoire et une petite finale, sans doute le match le plus important de cette première phase, se tiendra au Parc des Princes le 22 janvier entre les deux grandes déceptions de ce premier tour. Autant le dire tout de suite, le vaincu sera dans de sales draps… surtout s'il s'agit de Paris, aujourd'hui 25e à un point des Cityzens. Les deux clubs peuvent encore se qualifier, surtout que leur dernière journée (face au Club Brugge pour les Anglais et à Stuttgart pour les Parisiens) n'a rien d'insurmontable. Mais ce sont deux finales pour le PSG qui achèveront cette suffocante première phase.

ENCORE UN EFFORT POUR MONACO

Pour Monaco, 16e avec 10 points, aussi le ballottage est très favorable mais il faudra peut-être encore des points pour s'éviter des calculs angoissants. Le calendrier de l'ASM n'a rien d'évident avec deux rencontres face à Aston Villa et l'Inter Milan qui cartonnent depuis le début de la campagne. Mais les joueurs de la Principauté ont atteint la barre des dix points qui pourrait suffire. Ce qui n'est pas encore le cas de trois des équipes les plus régulières depuis quelques années en Europe : le Real Madrid,

MANCHESTER CITY ET LE PSG.

Derrière, déjà des condamnés

Avec sept points chacun, Stuttgart et Paris, justement, semblent être les derniers candidats hors top 24 à encore pouvoir y postuler. Si hormis Leipzig, Brastislava et les Young Boys de Berne, personne n'est mathématiquement condamné, ce sera très compliqué, sans doute trop, pour les équipes derrières Stuttgart. Bref, Paris a encore, lui, son destin entre les mains. Mais il tient à un fil

Luis Enrique/Pep Guardiola : amis, alter ego et passionnés du jeu

LUIS ENRIQUE et Pep Guardiola se retrouvent. L'entraîneur du Paris Saint-Germain et son homologue de Manchester City s'affrontent mercredi (21h00) pour un match crucial en Ligue des champions. Amis de longue date, l'Asturien et le Catalan se sont toujours montrés élogieux envers l'autre. Il faut dire que leur idée du jeu et leurs carrières respectives en font presque des alter ego.

Ne pas se voir pendant des années, et constater que rien n'a changé. N'est-ce pas ça, après tout, l'amitié ? Celle entre Luis Enrique et Pep Guardiola ne s'est pas étiolée et les deux hommes de 54 ans n'ont pas de mal à communiquer tout le bien qu'ils pensent de l'autre. «Ce que j'ai à dire sur Pep ? Son idée du football est merveilleuse, la mienne aussi», a exprimé l'Asturien après la victoire des siens à Lens samedi. Une manière aussi de lancer le choc face au Manchester City de son «companero» mercredi pour un match couperet en Ligue des champions.Alors que les deux formations joueront leur survie, les deux illustres techniciens ne s'affronteront que pour la 5e fois



de leur carrière. et pour l'instant aucun ne mène (2 victoires partout). «On s'était donné rendez-vous à Berlin (pour la finale de la C1 2015) sur le mode de la blague mais ce ne sera pas possible», avait rigolé Luis Enrique avant d'affronter avec son Barca, le Bayern du Catalan en demi-finale continentale il y a de ça 7 ans. Et si je dis que Pep est le meilleur entraîneur du monde, c'est parce que je le pense et parce que c'est un ami. Je pense d'ailleurs toujours en bien de mes amis…» Comme à chaque fois, il faudra s'attendre à de longues accolades entre les deux coachs espagnols. Il faut dire que Pep et Luis se connaissent depuis près de 30 ans, lors de l'arrivée en tant que joueur du second dans le FC Barcelone où évoluait le premier. Partenaires en sélection, les deux hommes ont appris à se côtoyer jusque dans les couloirs de la Masia où ils ont débuté leur formation d'entraîneur. La suite ? Une sorte de destins mêlés entre les deux hommes. Formidable entraîneur blaugrana (2008-2012), Guardiola a vu Luis Enrique lui succéder quelques années plus tard (2014-2017). L'Asturien lui avait fait honneur en reprenant à peu près les mêmes standards du succès et un triplé mythique en 2015. «En tant que fan, je suis très triste. Au vu de sa personnalité et de son caractère, nous perdons l'entraîneur parfait», avait déclaré le désormais coach de City au départ de son ami de Catalogne en 2017.

2025 : souveraineté des données et architectures de données décentralisées…

2025 va de nouveau marquer une montée en puissance de la souveraineté des données et des architectures de données décentralisées. Entre la complexité des cadres réglementaires (DMA, AI Act, NIS2, etc.) et l'essor des technologies distribuées, les entreprises cherchent à s'appuyer sur des approches résilientes pour concilier gestion des données, durabilité et compétitivité.



En 2025, une tendance technologique dominante dans notre région sera probablement la montée en puissance de la souveraineté des données et des architectures de données décentralisées. Avec l'augmentation des pressions réglementaires et des préoccupations liées à la confidentialité des données, les organisations adoptent de plus en plus de solutions leur permettant de garder le contrôle sur leurs données tout en utilisant des technologies distribuées et évolutives.

En dehors de l'IA, nous sommes particulièrement enthousiasmés par l'informatique de pointe (edge computing) et les avancées en informatique quantique, qui promettent de redéfinir la façon dont les entreprises abordent le calcul et le traitement des données à grande échelle.

L'IA, opportunité pour les entreprises d'améliorer l'expérience client de façon hyper-personnalisée.

L'intégration de l'IA offrira aux entreprises des opportunités d'améliorer l'expérience client de manière hyper-personnalisée, d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'utiliser l'analyse prédictive pour prendre des décisions plus intelligentes.

Cependant, cela pose également des défis, notamment en matière de gouvernance des données, de déploiement éthique de l'IA et de conformité aux réglementations européennes comme le futur AI Act. Les entreprises devront mettre en place des systèmes robustes pour gérer les données en toute sécurité, garantir l'équité des algorithmes d'IA et maintenir la confiance de leurs clients. Digital Markets Act et AI Act : Les entreprises devront concilier conformité et innovation.

L'évolution du cadre réglementaire européen, en particulier avec des lois telles que le Digital Markets Act (DMA) et l'AI Act, aura un impact significatif sur la manière dont les organisations fonctionnent. Les entreprises devront concilier conformité et innovation.

De plus, la volatilité économique et la hausse des coûts de l'énergie inciteront les entreprises à optimiser davantage leurs opérations, stimulant la demande pour des technologies rentables et durables, comme les architectures cloud-native et sans serveur (serverless).

Les domaines clés pour les décideurs technologiques en 2025 : agilité et évolutivité des données, et gouvernance de l'IA.

Les décideurs technologiques devraient prioriser :

* Agilité et évolutivité des données : S'assurer de pouvoir gérer des volumes croissants de données en temps réel et en toute sécurité.
* Gouvernance de l'IA : Mettre en place des cadres pour un déploiement éthique de l'IA et assurer la conformité réglementaire.
* Résilience grâce à des stratégies multi-cloud : Adopter des plateformes permettant flexibilité et redondance entre les fournisseurs.
* Durabilité : Se concentrer sur l'informatique verte et les infrastructures économes en énergie pour atteindre les objectifs environnementaux et réduire les coûts.

2024 a été marqué par l'adoption accélérée de l'edge computing dans le commerce de détail et la fabrication.

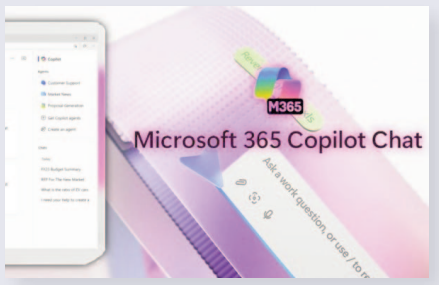
Le moins surprenant : La prolifération continue des outils d'IA dans tous les secteurs, comme prévu, étant donné l'élan des investissements et de la recherche en IA.

Le plus surprenant : L'adoption accélérée de l'edge computing dans des secteurs comme le commerce de détail et la fabrication, stimulée par la demande pour un traitement des données localisé et plus rapide. Cette évolution a mis en lumière la priorité accordée par les organisations à la réduction de la latence et à la prise de décision en temps réel.

En parallèle, un besoin encore très marqué de moderniser des applications critiques a également surpris. Ces projets, souvent motivés par des enjeux de time-to-market et de réduction des coûts de transformation, ont révélé un défi persistant pour de nombreuses entreprises.

Ce qui est remarquable, c'est que l'IA joue un rôle clé dans cette transition, notamment en aidant à automatiser et accélérer les processus de modernisation tout en minimisant les impacts opérationnels.

Microsoft lance ses Agents IA dans Copilot et une offre Copilot Chat illisible…



DANS un exercice de style particulièrement confus et manquant franchement de transparence, Microsoft a annoncé simultanément hier une nouvelle offre « Microsoft 365 Copilot Chat » (version bridée de son offre Microsoft 365 Copilot) et l'arrivée des agents IA dans ses IA professionnelles.

Google annonçait hier simplifier toute son offre d'IA Bureautique en supprimant son forfait Gemini for Workspace supplémentaire à 20€ et en intégrant ces fonctionnalités IA directement dans l'abonnement de la suite bureautique Google Workspace Business Standard moyennant une légère augmentation tarifaire.

Microsoft a choisi de poursuivre dans la complexité d'une offre déjà illisible avec Bing Chat, Copilot Gratuit, Copilot Chat (pour les abonnés Microsoft 365), Copilot Pro (payant dans certains pays mais pas tous, allez savoir pourquoi) et le très onéreux Microsoft 365 Copilot (28€ par mois avec engagement d'un an).

L'éditeur lance « Microsoft 365 Copilot Chat », une offre professionnelle à première vue gratuite mais en réalité en « Pay Per Use » (paiement à l'usage).

Microsoft essaye de nous faire croire qu'il s'agit là d'une offre plus accessible à son offre « Microsoft 365 Copilot ». Mais en réalité, c'est une offre différente à laquelle il manque en réalité l'essentiel : l'intégration aux outils Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Teams, OneNote et compagnie !

Vous n'y comprenez rien ? Normal. Nous non plus ! Heureusement, un petit tableau vient éclairer nos lanternes.

En réalité, « Microsoft 365 Copilot Chat » est une façon d'annoncer l'arrivée des agents dans « Copilot Chat », l'équivalent Microsoft de ChatGPT mais connecté à l'univers MS 365.

« Aujourd'hui, nous présentons Microsoft 365 Copilot Chat, une nouvelle offre qui ajoute des agents en paiement à l'utilisation à notre expérience de chat gratuite existante pour les clients professionnels de Microsoft 365 » explique l'éditeur. « Copilot Chat permet à l'ensemble de vos effectifs – des représentants du service client aux responsables marketing en passant par les techniciens de première ligne – de commencer à utiliser Copilot et ses agents dès aujourd'hui ».

Des Agents IA accessibles en Pay per Use avec des limites

En pratique, trois choses différencient ce « Microsoft 365 Copilot Chat » du « Copilot » gratuit accessibles à tous :

* Une intégration avec Copilot Pages pour collaborer en équipe autour des contenus générés par l'IA.
* La possibilité d'appeler (et de créer) des Agents IA qui permettent à tous les employés d'utiliser le langage naturel pour automatiser des tâches quotidiennes avec accès aux données Microsoft 365 comme les données clients ou les guides techniques dans Sharepoint. Le système est facturé à l'usage et reste sous le contrôle des équipes IT qui peuvent créer et déployer des agents pour toute l'organisation via Microsoft Copilot Studio.
* La gouvernance via Copilot Control System, l'outil d'administration de Microsoft 365 Copilot avec ses fonctionnalités essentielles de sécurité, notamment la protection des données d'entreprise (EDP), la gestion des accès, le contrôle de l'utilisation des agents Copilot, ainsi que des outils de mesure et de reporting.

Dit autrement, la vraie nouveauté est donc l'intégration du support des Agents IA (créés avec Copilot Studio) dans Copilot Chat. Sauf que cette utilisation n'est pas gratuite. Elle est facturée à l'usage et elle est limitée à un certain volume d'échange histoire de s'avérer moins intéressante qu'une offre Microsoft 365 Copilot pour les usages intensifs.

En outre, contrairement à « Microsoft 365 Copilot », l'offre « Microsoft 365 Copilot Chat » ne supporte pas les agents IA préconçus que Microsoft est en train d'infiltrer progressivement dans Microsoft 365 et plus encore dans Dynamics 365. De même, « Microsoft 365 Copilot Chat » ne donnera pas accès à l'une des nouveautés les plus attendues : les Copilot Actions!

Bref, plein de complexité au menu, plein de limites, et plein de restriction pour bien nous prendre la tête ! On ne vous cache pas que l'approche Google nous semble plus simple, plus intéressante, plus accessible et plus centrée sur les attentes des utilisateurs !

IBM annonce l'acquisition du spécialiste Oracle AST LLC



IBM continue de renforcer les compétences Oracle de sa division consulting et annonce l'acquisition d'Applications Software Technology LLC (AST), un cabinet de conseil international reconnu pour sa maîtrise approfondie des solutions Oracle. De quoi consolider la position d'IBM sur le marché du cloud et de la transformation numérique, en particulier dans le secteur public.

A l'heure des grandes migrations Cloud, la division de conseil (GBS) d'IBM semble s'intéresser tout particulièrement à Oracle et aux défis rencontrés par les clients de cet éditeur.
En Septembre 2024, IBM avait déjà annoncé l'acquisition d'Accelalpha, un fournisseur mondial de services Oracle, pour accélérer l'adoption des applications Oracle Cloud par ses clients. Accelalpha était notamment spécialisé dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la logistique, les finances, la gestion de la performance d'entreprise (EPM) et la transformation client.
Cette semaine, IBM annonce une nouvelle acquisition dans la droite ligne de la précédente, celle d'AST (Acquire Applications Software Technology LLC).
Fondée en 1996, AST s'est rapidement distinguée comme partenaire privilégié d'Oracle.
La société accompagne aujourd'hui les organisations de toutes tailles dans le déploiement et la gestion d'Oracle Cloud Applications (ERP, EPM, HCM, CPQ, OCI, JD Edwards, NetSuite). AST a également élargi ses compétences en collaborant avec Salesforce et MuleSoft pour proposer des solutions sur mesure, notamment dans le secteur public : collectivités locales, éducation primaire et secondaire (K-12), etc.
Reste que son savoir-faire repose autant sur sa connaissance des technologies Oracle que sur sa capacité à conseiller les entreprises dans la refonte de leurs processus. Cette double expertise, technique et fonctionnelle, en fait un acteur des plus intéressants pour IBM.
En absorbant ainsi AST, IBM renforce son pôle consulting pour mieux répondre aux exigences complexes de la transformation cloud des organisations. Déjà engagée dans un partenariat de près de quarante ans avec Oracle, IBM compte s'appuyer sur cette acquisition pour :
1/ Accélérer les transformations numériques : selon IBM, l'expertise éprouvée d'AST va permettre d'optimiser la migration et l'adoption des solutions Oracle Cloud, tout en répondant aux contraintes spécifiques du secteur public (sécurité, conformité, gestion des anciennes plateformes).

2/ Étendre sa présence internationale : présente aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Inde, AST ouvrira à IBM de nouvelles opportunités, notamment auprès des administrations locales et des établissements éducatifs.

3/ Consolider une stratégie d'écosystème ouvert : IBM explique appuyer sa stratégie sur une approche qui favorise l'interopérabilité et la collaboration, quel que soit l'environnement technologique.
L'ajout des compétences d'AST vient renforcer cette dynamique et élargir l'offre de services d'IBM Consulting.
L'acquisition, dont les détails financiers n'ont pas été dévoilés, devrait être finalisée au cours du premier trimestre 2025, sous réserve des conditions habituelles de clôture et d'approbation réglementaire.
Pour IBM, « cette opération s'inscrit dans une stratégie globale visant à accompagner toujours mieux les clients dans leur transition vers le cloud hybride, l'IA et l'automatisation, en s'appuyant sur un réseau de partenaires technologiques et de compétences de plus en plus étendu ».

Révolution de palais : Google intègre en standard l'IA dans Workspace



GOOGLE annonce une légère augmentation de prix de sa suite collaborative Workspace Business (et Workspace Enterprise) mais y intègre en standard désormais les fonctionnalité IA « Gemini for Workspace » jusqu'ici facturées en supplément ! Un énorme pavé dans la marre et une énorme claque pour Microsoft qui va avoir bien du mal à justifier son abonnement « Microsoft 365 Copilot » qui peine à convaincre les utilisateurs comme les DSI !
C'est une énorme bombe lâchée par Google dans l'après-midi de Mercredi : Plus besoin d'un abonnement séparé et onéreux pour profiter des fonctionnalités IA « Gemini for Workspace » au sein de la suite collaborative Google Workspace!
La firme américaine est persuadée que tout le monde a besoin de ces fonctionnalités qui simplifient tant le quotidien. Et comme avec Gemini 2.0 Flash, Google a profondément optimisé ses IA, elles ne sont désormais plus aussi onéreuses à opérer. Alors Google officialise la nouvelle que finalement tout le monde attendait ou tout au moins espérait : l'intégration en standard des fonctionnalités IA pour les rendre accessibles à tous moyennant une légère augmentation tarifaire des abonnements Google Workspace Business (et Google Workspace Enterprise).
Dit autrement, Google officialise une augmentation de prix de sa suite collaborative professionnelle mais y intègre désormais l'IA : la formule « Workspace Business Standard » passe ainsi de 12 à 14 dollars par utilisateur et par mois. En contrepartie, toutes les fonctionnalités d'intelligence artificielle déjà disponibles en supplément dans Gmail, Docs, Sheets et Meet deviennent accessibles sans frais additionnels.
Rappelons que, jusqu'à présent, les entreprises souhaitant activer l'ensemble de ces outils devaient s'acquitter d'un supplément mensuel de 20 dollars par utilisateur et par mois pour l'option Gemini.
Typiquement, dans Gmail, Docs, Sheets, Meet, Chat, Vids et autres services de la suite, l'IA Gemini permet de résumer, rédiger et retrouver rapidement des informations dans les e-mails, chats et fichiers. Elle facilite également la création de documents, diaporamas, tableaux et vidéos, tout en optimisant les réunions grâce à une prise de notes automatisée et à l'amélioration audio/vidéo. En cas de retard, un résumé des échanges en cours est même disponible.
Parallèlement, Gemini Advanced pousse plus loin l'accompagnement en matière de codage, de recherche ou d'analyse de données, avec la possibilité de créer des « Gems » sur mesure pour automatiser des tâches récurrentes ou spécialisées.
Enfin, l'intégration de NotebookLM Plus ouvre la voie à une collaboration renforcée grâce à des analyses et résumés audio instantanés, élaborés à partir des documents importés.
Dès à présent, les nouveaux clients seront facturés au nouveau tarif (les anciens verront s'appliquer les nouveaux tarifs en Mars 2025). Les détenteurs de l'option Gemini continueront bien évidemment d'en bénéficier et ne seront plus facturés au-delà du 31 janvier. Quant à Google Workspace « sans Gemini », il disparaît de l'offre.
Cette annonce s'inscrit dans un contexte de rivalité accrue entre les grands acteurs technologiques de l'IA : Microsoft a récemment pris la décision (sans annonce officielle) d'intégrer sa suite Copilot Pro à l'abonnement personnel et familial de Microsoft 365 mais uniquement dans certains pays (Thailande, Australie, …) et pas en France. Des fonctionnalités « Copilot Pro » grand public qui ne sont de toutes façons pas équivalentes aux fonctionnalités avancées de « Copilot for Microsoft 365 ». De quoi créer toujours plus de confusion, plus de complexité et plus d'illisibilité dans son offre IA déjà peu convaincante. Tout l'inverse de l'annonce Google du jour qui fait ici dans le simple et efficace.
Bref Google frappe un grand coup et Microsoft ne pourra cette fois pas rester sans réagir alors que nombre de DSI ne sont toujours pas convaincus de la valeur réelle de « Microsoft 365 Copilot » et que bien des utilisateurs préfèrent utiliser à la place ChatGPT Plus ou Claude AI parallèlement aux applications Office pour simplifier leur quotidien.

Lors des Jeux olympiques de 1996, un garde de sécurité a découvert une bombe. Il a été accusé de terrorisme !



RICHARD JEWELL était un officier de police américain qui a fait partie de l'équipe chargée de la sécurité des Jeux Olympiques qui se sont déroulés à Atlanta, aux USA, à l'été de 1996. Jewell est devenu célèbre pour avoir découvert une bombe artisanale sauvant ainsi des milliers de personnes lors de cette manifestation sportive.
L'homme a été salué comme un héros, mais a été peu de temps après considéré comme un suspect par le FBI à cause des médias, en effet, l'homme a été victime d'un procès médiatique. Indépendamment du verdict rendu par la justice Jewell a été présumé coupable.
Jewell a finalement été exonéré de tout blâme après des mois de lynchage médiatique et après avoir trouvé le vrai coupable.

L'arbre le plus haut du monde mesure 115,55 mètres !



DÉCOUVERT en 2006 dans le Parc national de Redwood en Californie, Hyperion est le nom de l'arbre vivant le plus haut jamais découvert. Cet arbre qui est un séquoia à feuilles d'if, un conifère originaire de Californie, mesure 115,55 mètres, soit la taille d'un terrain de football.

Un « moment » est une unité de temps médiévale qui est égale à 90 secondes !



Aujourd'hui le moment signifie un instant, un bref intervalle de temps ambigu. Mais, Ce que vous ne savez pas est que le « moment » à une durée de temps bien précise, en effet, il était une unité de temps médiévale égale à une minute et demie.
La première référence trouvée dans le Oxford English Dictionary, vient de l'écrivain John Trevisa qui a écrit en 1398 qu'il y a 40 moments dans une heure, donc chaque moment dure exactement 90 secondes.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Mais comment est-ce que la voiture d'Adolf Hitler a pu atterrir à Ottawa?

petit détour • Depuis 1970, cette voiture, qui a été utilisée par Adolf Hitler, appartient au Musée canadien de la guerre à Ottawa. Et elle a suscité la controverse.

Elle trône dans une salle d'exposition du Musée canadien de la guerre à Ottawa. La voiture d'Adolf Hitler est un artefact d'une époque révolue.
Toit décapotable, larges ailes, gros pneus, la limousine Grosser Mercedes noire 770 W150 d'Hitler s'impose. La vitre du côté passager de cette voiture de parade blindée est couverte de fissures. La pièce de collection suscite l'émotion, explique le spécialiste des collections d'armes et de technologies du musée, Grant Vogl.
C'est quelque chose qui touche vraiment les visiteurs lorsqu'ils entrent et qu'ils se rendent compte qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle voiture, raconte-t-il. C'est la voiture qui a été utilisée par Adolf Hitler.
La Mercedes contribue à fournir un contexte beaucoup plus large de la Seconde Guerre mondiale, explique l'historien du Musée canadien de la guerre, Jeff Noakes.
Mais l'exposition de la limousine glorifie le nazisme, estiment d'autres experts.

De Laufen à Ottawa, le périple de la Grosser d'Hitler

Les deux spécialistes du musée racontent comment la limousine a traversé l'océan Atlantique pour atterrir dans un musée à Ottawa juste avant la fin de la Seconde Guerre mondiale.
En mai 1945, une unité militaire américaine poursuivait des Allemands en retraite près de Laufen, une ville située à la frontière entre l'Allemagne et l'Autriche. Au milieu des tirs, le sergent Joe Azara a découvert la limousine posée sur un wagon plat et a décidé de s'en emparer.
Joe et ses amis l'ont littéralement sortie du wagon plat, explique l'historien Jeff Noakes. La limousine avait été endommagée par des tirs d'armes légères, donc par un fusil ou un mitrailleur, ou quelque chose comme ça, raconte-t-il.

Début du widget . Passer le widget ?

Le parcours de la voiture d'Hitler jusqu'à Ottawa
La limousine a finalement été transformée en véhicule de service pour l'armée américaine. En août 1945, le même mois où le Japon a annoncé sa capitulation et la fin de la guerre, la voiture a été expédiée aux États-Unis.
Elle est restée dans un entrepôt du Maryland jusqu'en 1956, puis a été vendue aux enchères à un collectionneur d'automobiles montréalais nommé Herbert O'Connell qui l'a fait restaurer par un expert à Toronto.
Il est intéressant de noter qu'ils ont décidé de ne pas réparer les dommages, en particulier la fenêtre, parce qu'elle est considérée comme un élément de l'histoire du véhicule.
Une citation deGrant Vogl, spécialiste des collections d'armes et de technologies du Musée canadien de la guerre
La limousine a été vendue à nouveau à un avocat québécois nommé Claude Pratt, qui l'a offerte au musée. Elle est arrivée en mai 1970, lorsqu'un bibliothécaire du nom de Ludwig Koshche a pu prouver que la voiture avait bien été utilisée par le dictateur allemand.



Glorifier le nazisme? Une exposition controversée

La limousine n'était pas seulement un moyen d'aller d'un point A à un point B pour Hitler, expliquent Jeff Noakes et Grant Vogl, c'était aussi un outil de propagande.
Le véhicule était à la fine pointe de la technologie pour l'époque. Il possédait des caractéristiques uniques comme un siège qui se transforme en tribune pour s'adresser à la population à l'occasion de discours et d'autres apparitions publiques.
L'artefact suscite des inquiétudes quant à la réaction des gens. En 2000, un ancien directeur du musée, Jack Granatstein, a proposé de le vendre. À l'époque, il expliquait qu'il craignait que l'exposition de la voiture ne glorifie le nazisme. La protestation du public a été ardente, selon Grant Vogl.
Le musée a reçu jusqu'à un appel ou un courriel toutes les deux minutes pendant une semaine.
Une citation deGrant Vogl, spécialiste des collections d'armes et de technologies du Musée canadien de la guerre
Ce que je me rappelle avoir lu, se souvient-il, c'est que beaucoup de gens disaient simplement : "C'est un morceau d'histoire, c'est quelque chose qu'il faut garder.

Pourquoi voudriez-vous vous en débarrasser?"

En parcourant la galerie, on en apprend davantage sur ce qui s'est passé exactement à la suite des événements qui ont été déclenchés dans le monde entier, en grande partie à cause des actions d'Adolf Hitler, explique l'historien, Jeff Noakes. Cela permet de contextualiser l'artefact et de faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'un objet dont les gens peuvent dire : 'Oh wow,cool', poursuit-il. Car si vous le présentez dans le mauvais contexte, c'est un instrument de propagande, de préciser Jeff Noakes.
Dans le précédent Musée de la guerre, au 330 promenade Sussex, il était plus difficile d'offrir des opportunités éducatives, en raison de l'espace limité. Dans le nouveau musée, les visiteurs voient la voiture dans un contexte plus approprié, selon l'historien.

Les découvreurs de "l'oxygène noir" replongent sous l'océan pour explorer d'autres mondes cachés



L'équipe à l'origine de la découverte d'un "oxygène noir" produit dans l'obscurité totale des profondeurs océaniques a annoncé de prochaines explorations afin de mieux comprendre ce processus, qui intéresserait également les scientifiques à la recherche d'une vie extraterrestre.

C'est l'une des équations de base de la vie sur Terre : l'énergie apportée par le soleil permet à des végétaux ou à des bactéries réalisant la photosynthèse de convertir de l'eau (H2O) et du dioxyde de carbone (CO2) en glucose (C6H12O6) et en dioxygène (O2), plus communément appelé "oxygène". Dans les profondeurs sous-marines, des oasis de vie peuvent également se former autour des cheminées hydrothermales, ou "fumeurs noirs", grâce à l'énergie fournie par les composés soufrés qui s'en échappent. Rien à voir, cependant, avec la découverte d'une possible formation d'"oxygène noir" à plus de 4 000 mètres de profondeur, annoncée l'été dernier dans la revue Nature Geoscience.

10 000 mètres sous les mers

"Nous sommes déjà en contact avec des experts de la Nasa qui pensent que l'oxygène noir pourrait modifier notre compréhension de la manière dont la vie peut se maintenir sur d'autres planètes sans lumière directe du soleil", a confié le Pr Andrew Sweetman à nos confrères de la BBC lors d'une conférence de presse le vendredi 17 janvier.

Le chercheur britannique et ses collègues – dont les précédentes recherches avaient été commanditées par l'entreprise The Metals Company, pionnière du minage en eau profonde – compteraient en effet mener de nouvelles explorations "à plus de 10 km de profondeur", à l'aide d'équipements submersibles téléguidés.

L'objectif : décrypter ce processus, que son équipe a pour l'instant pu reproduire uniquement en laboratoire.

Placés dans un récipient, des nodules polymétalliques – des galets convoités pour les terres rares qu'ils renferment – avaient alors généré un courant électrique suffisant pour produire un peu d'oxygène par électrolyse.

Des résultats très attendus

Or, si de l'oxygène peut être produit à des profondeurs extrêmes et dans l'obscurité totale, "on peut se demander quelle vie pourrait survivre et se développer sur les fonds marins" et "quel impact les activités minières pourraient avoir sur cette vie marine", note la BBC.

Par conséquent, les organisations environnementales – dont certaines s'appuyaient sur ces résultats pour demander "l'interruption des plans d'exploitation des fonds marins" – devraient suivre de très près ces nouveaux travaux, à l'instar des compagnies minières elles-mêmes.

Menées en collaboration avec des scientifiques de la Nasa, certaines des expériences prévues viseront également à comprendre si le même processus pourrait permettre à la vie microbienne de se développer sous les océans d'autres planètes ou ceux des lunes.

Une image satellite récemment diffusée par l'agence spatiale américaine montre des dunes de sable gelées dans l'hémisphère nord de Mars, suggérant le fait que la planète rouge ait pu un jour abriter de l'eau liquide et par conséquent, soutenir une forme de vie microbienne.

Là où le réchauffement est le plus rapide sur Terre, les glaciers s'évanouissent



91 % DES GLACIERS du Svalbard se sont réduits de manière significative, selon une étude. Sur cet archipel de l'Arctique norvégien qui connaît un réchauffement 7 fois plus rapide que la moyenne mondiale, plus de 800 km2 de marges glaciaires ont disparu depuis 1985 (université de Bristol).

Après les images, les chiffres. Froids, et implacables. En novembre dernier, GEO s'était fait l'écho de l'expédition du photographe Christian Åslund et de Greenpeace au Svalbard. La comparaison entre les clichés d'archive de l'Institut Polaire Norvégien et les images actuelles ne laissait alors aucune place au doute quant à la métamorphose subie par cet archipel de l'Arctique norvégien. Une étude publiée dans la revue Nature Communications le 15 janvier permet désormais de quantifier le processus en cours (T. Li et al., 2025), et ce, avec une précision inégalée à ce jour.

"Le recul des glaciers au cours des dernières décennies est stupéfiant, puisque son ampleur couvre presque tout le Svalbard (...) – une région qui connaît un réchauffement jusqu'à sept fois plus rapide que la moyenne mondiale", souligne l'auteur principal, le Dr Tian Li, dans un communiqué de l'université de Bristol (Royaume-Uni). Le Svalbard est en effet l'un des endroits de la planète qui se réchauffe le plus rapidement, la faible altitude des étendues de glace de l'archipel ainsi que sa situation géographique dans la partie haute de l'Atlantique Nord le rendant particulièrement sensible au changement climatique.

L'IA pour analyser des millions d'images satellites

L'équipe de recherche a eu recours à l'intelligence artificielle (IA) pour identifier les caractéristiques des glaciers sur de vastes zones. À l'aide d'un nouveau modèle d'IA, les auteurs ont ainsi pu analyser des millions d'images satellites de la position des glaciers sur l'ensemble du Svalbard, expliquent-ils dans le communiqué. Les résultats de ce travail fournissent un niveau de détail sans précédent sur l'ampleur et la nature de la perte des glaciers dans cette région : 91 % des glaciers du Svalbard se sont réduits de manière significative, et plus de 800 km2 de marges glaciaires ont disparu depuis 1985.

Le pic le plus important au niveau du recul des glaciers a été détecté en 2016, probablement à cause d'un "blocage atmosphérique", supposent les auteurs. Ce type de phénomène se produit lorsque de l'air froid d'altitude reste bloqué, coincé entre deux masses d'air anticycloniques très stables — une configuration "très résiliente" qui peut se maintenir pendant plusieurs semaines (Météo France).

"Avec l'augmentation de la fréquence des blocages atmosphériques et le réchauffement régional en cours, on s'attend à ce que le recul des glaciers s'accélère à l'avenir, ce qui entraînera une plus grande perte de masse des glaciers", anticipe le Dr Li. "Cela modifierait la circulation océanique et les milieux marins de l'Arctique."

Vêlage des glaciers

L'étude révèle également que plus de la moitié des glaciers du Svalbard (62 %) connaissent des cycles saisonniers de vêlage – lorsque de gros morceaux de glace se détachent en raison de l'augmentation des températures de l'océan et de l'air. "Le vêlage des glaciers est un processus mal modélisé et mal compris qui joue un rôle crucial dans la santé d'un glacier", note Jonathan Bamber, professeur de glaciologie à l'université de Bristol et coauteur de l'étude (communiqué). "Notre étude fournit des informations précieuses sur ce qui contrôle le vêlage et sur la manière dont il réagit au forçage climatique (déséquilibre du bilan énergétique de la Terre, selon le Data Lab du ministère de la Transition écologique, NDLR) dans une région qui se trouve en première ligne du réchauffement de la planète", affirme-t-il.

De l'autre côté de la planète, en Terre de Feu (pointe sud-est de l'Argentine), une célèbre grotte de glace s'est effondrée il y a quelques jours dans un contexte de températures anormales.

Le service européen Copernicus et l'Organisation météorologique mondiale ont annoncé puis confirmé le franchissement, de 2023 à 2024, de +1,5 degré Celsius de réchauffement à l'échelle mondiale.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

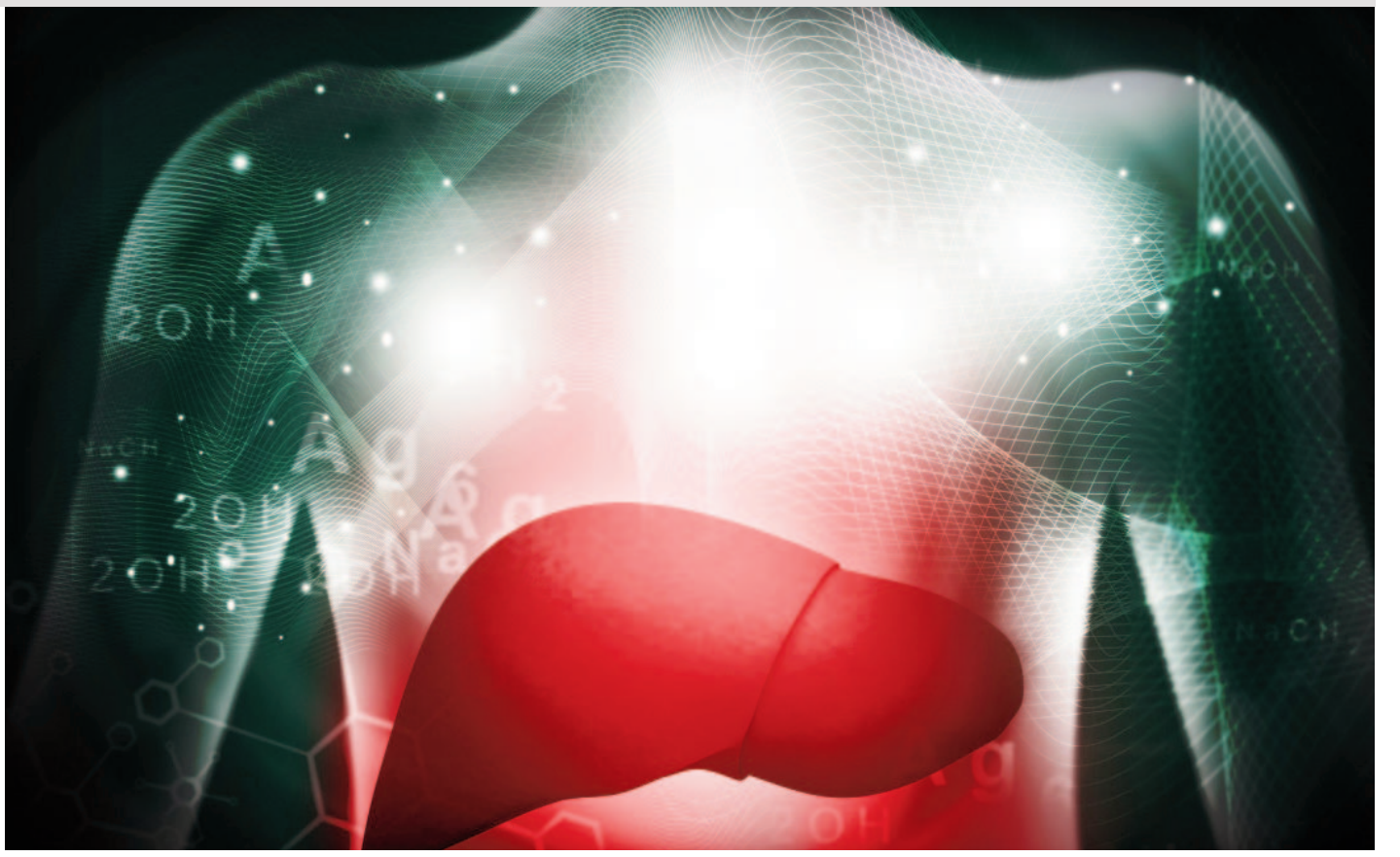
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



L'hépatomégalie se caractérise par une augmentation du volume du foie. Parmi les causes : un cancer, une cirrhose, un excès de fer... mais pas que ! Quels symptômes ? Douleur ? Fatigue ? Peut-on guérir ?

BIEN-ÊTRE

Comment soigner une hépatomégalie (foie) ?

L'hépatomégalie correspond à l'augmentation du volume du foie. Concrètement, le foie est trop gros. Elle peut révéler différentes maladies du foie. Quelles sont les causes ? Les symptômes à ne pas négliger ? Une fatigue ? Un foie douloureux ? Est-ce grave ? Quelles sont les conséquences d'avoir un foie trop gros ? Quel traitement ?

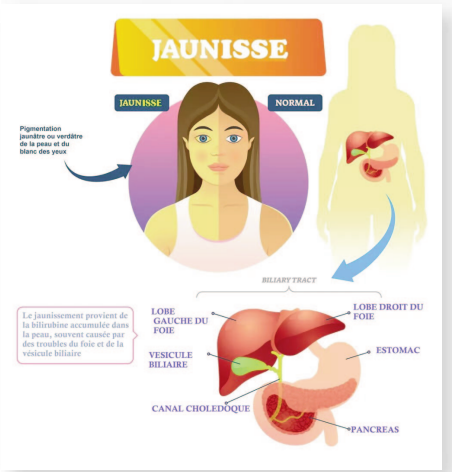
Définition : qu'appelle-t-on une hépatomégalie ?
Le foie est le plus gros des organes. Il est situé juste sous le diaphragme, une proximité qui permet, lorsqu'il grossit, de le détecter au toucher par une simple palpation L'hépatomégalie peut concerner le foie entier ou un seul des quatre lobes de l'organe. Tout dépend de la maladie sous-jacente.

Causes : pourquoi le foie augmente de volume ?
Les responsables de cette augmentation peuvent être d'origines variées :
la consommation excessive d'alcool ou de graisse car cette surcharge qui peut conduire à une stéatose aussi appelée "foie gras",
un cancer du foie,
une cirrhose,
une insuffisance cardiaque,
l'hémochromatose (excès de fer),
une hépatite ou lors d'une infection parasitaire, comme la bilharziose.
Quels sont les symptômes d'une hépatomégalie ?
Dans la majorité des cas, l'hépatomégalie est asymptomatique. Mais parfois, elle peut s'accompagner d'une gêne localisée au niveau de l'organe, d'une perte d'appétit, d'une grande fatigue ainsi que des nausées et vomissements.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une hépatomégalie ?
En l'absence de symptômes évocateurs, c'est très souvent lors d'un examen de routine chez votre médecin, lors de la palpation, que l'hépatomégalie sera détectée.
"Une analyse de sang permettra de vérifier le bon fonctionnement du foie et une une échographie permettra de confirmer le diagnostic" précise le Dr. Mory, gastro-entérologue à Paris.

Quel traitement pour soigner une hépatomégalie ?
Celui-ci sera adapté à la maladie responsable de l'augmentation du volume du foie. Si l'hygiène de vie est en cause, l'arrêt de l'alcool en cas de cirrhose et d'aliments gras en cas de stéatose.
Les saignées constituent le traitement de référence pour diminuer le taux de fer en cas d'hémochromatose. En cas de cancer, une ablation du foie pourra être envisagé.
Peut on mourir d'une hépatomégalie ?
"Non, assure le Dr. Mory, même s'il grossit beaucoup, le foie ne pourra jamais éclater.
En revanche, l'hépatomégalie est un signe clinique. C'est la cause de cette affection qui peut, dans certains cas, engager le pronostic vital."

Quelle est la cause d'une jaunisse (ictère) ?



LA JAUNISSE (ou l'ictère) est une coloration de la peau et du blanc des yeux en jaune. C'est souvent le signe d'une maladie du foie. Quelles autres causes ?
Chez l'adulte ? Le bébé ?
Une jaunisse (aussi appelé ictère) se définit par un blanc des yeux qui devient jaune et une peau jaunâtre. Elle traduit une quantité trop importante de bilirubine (pigment de couleur jaune, issu de la dégradation de l'hémoglobine) dans le sang, signe d'une maladie du foie comme une cirrhose ou une hépatite par exemple. Si vous avez le blanc de l'œil écru ou jaune, ou un teint légèrement jaunâtre, il est urgent de faire un dosage sanguin de la bilirubine. Une bilirubine élevée peut traduire un dysfonctionnement du foie. Quelle est la cause d'une jaunisse ? Quels sont les symptômes évocateurs ? Chez l'adulte ? Le bébé ? Quand s'inquiéter ? Comment la soigner rapidement ? Explications de nos experts du foie.

Définition : qu'appelle-t-on une jaunisse ?
"L'ictère ou la jaunisse est une coloration jaune des muqueuses, de la peau et de la conjonctive (blanc de l'œil)", explique d'emblée le Pr Victor de Lédinghen, hépatologue au CHU de Bordeaux.
"Lors d'un problème au foie : le foie se rétrécit et ne fonctionne plus normalement, c'est ce qu'on appelle l'insuffisance hépatique.
Et lorsqu'il fonctionne à moins de 50% de sa capacité, il n'est plus capable d'éliminer toute la bilirubine (pigment jaune qui se trouve dans la bile) qui finit par s'accumuler dans le sang, d'où cette coloration des yeux et de la peau", complète le Pr Patrick Marcellin, hépatologue.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez l'adulte ?
Chez l'adulte, plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une jaunisse :
► Une maladie du foie : une hépatite (parfois hépatite médicamenteuse ou alcoolique), une cirrhose du foie
► La présence de calculs biliaires
► Une tumeur au foie ou au pancréas (ictère à bilirubine conjuguée)
► Un blocage de l'écoulement de la bile (obstruction du canal biliaire...)
► La maladie de Gilbert, "qui n'est en réalité pas une maladie mais une anomalie enzymatique.

Bilirubine totale, libre, conjuguée : basse, élevée, pourquoi ?
La bilirubine est un produit de la destruction de l'hémoglobine et est présente en faible quantité dans le sang. C'est le pigment jaune qui donne la couleur à l'urine. Quelles sont les normes ? Pourquoi est-elle basse ou élevée ? Décryptage des résultats d'analyses possibles.

Quelle est la cause d'une jaunisse chez le bébé ?
"Les nouveau-nés peuvent également être atteints d'ictère dans les premières semaines de leur vie. C'est absolument banal, sans danger, et ça guérit tout seul, éventuellement en les mettant sous des rayons UV, explique le Pr de Lédinghen. De manière absolument exceptionnelle, l'ictère peut être liée à une maladie génétique". L'ictère cholestatique est une forme de jaunisse du nouveau-né : le foie n'est pas alors assez mature pour éliminer la bilirubine d'où son passage dans le sang et un taux anormalement élevé.

Bébé a la jaunisse : que faire ?
La jaunisse ou "ictère néo-natal" est une maladie fréquente qui touche, en moyenne, un nouveau-né sur trois. Le plus souvent, elle apparaît dans les 24 heures à 48 heures après la naissance.

Quels sont les symptômes d'une jaunisse ?
Lors d'une jaunisse, on peut observer :
une coloration jaune (signe principal d'une jaunisse) peut toucher la peau,
les muqueuses (les parois tapissant la partie interne de certains organes) buccales ou génitales et la conjonctive, qui correspond au blanc de l'œil (ictère conjonctival). Cette dernière localisation est souvent la première à apparaître, voire la seule franchement visible, notamment chez les individus à peau sombre.
la fatigue et des démangeaisons
un mauvais goût dans la bouche qui mène à un dégoût des aliments
de la fièvre peut être présente
des douleurs abdominales sont possibles

Est-ce grave ? Mortel ?
La jaunisse est impressionnante mais dans la plupart des cas, la jaunisse n'est pas grave si elle est prise en charge correctement. Parmi les (rares) complications liées à un taux de bilirubine très élevé, il y a :
Les convulsions
Une surdité
Une infirmité motrice du cerveau
Un retard de développement...

Traitement : comment soigner une jaunisse ?
► L'ictère du nouveau né peut être traité par la photothérapie. Le bébé, nu et les yeux protégés par des lunettes, est placé dans une couveuse spéciale, sous des tubes à fluorescence compacte émettant une lumière bleue.
► Chez l'adulte, le traitement de l'ictère consiste à traiter sa cause. "S'il y a obstacle à l'écoulement de la bile, il faudra lever celui-ci, et si c'est une maladie du foie, il faudra s'attacher à l'identifier et à la traiter. Tant qu'on n'a pas traité la cause, l'ictère ne pourra pas disparaître".





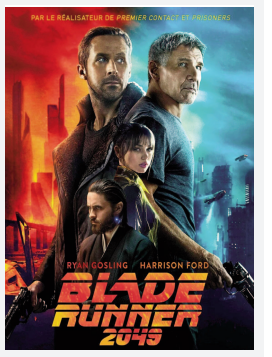




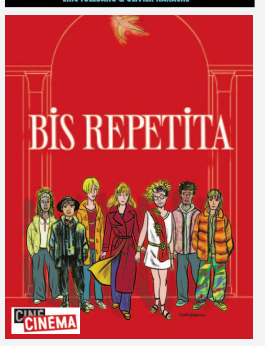


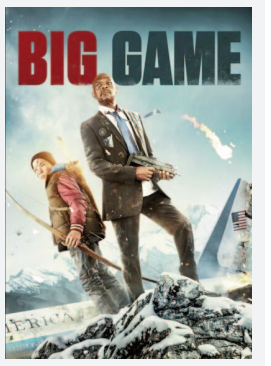


JEUNE INDEPENDANT







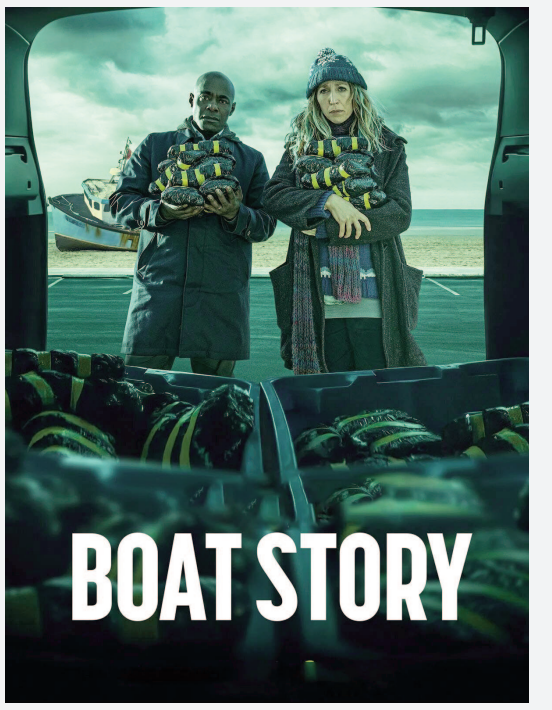


télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55	Série policière Etats-Unis - 2024 Elsbeth	TF1
21h00	Série humoristique France - 2024 Made in France	France 2
20h55	Série historique Etats-Unis - 2023 Le tatoueur d'Auschwitz	M6
21h00	Football : Ligue des champions Paris-SG / Manchester City	CANAL+
21h00	Téléréalité France L'île de la tentation	W9
21h00	Film de science-fiction Etats-Unis - 2017 Blade Runner 2049	CINE+ FRISSON
20h50	Film catastrophe Norvège - 2015 The Wave	6ter
21h00	Comédie dramatique - 2023 Une année difficile	CINE+ PREMIER
21h19	Série policière Mongeville	C8
21h00	Comédie France - 2024 Bis repetita	CINE CINEMA
21h00	Film d'action Finlande - Royaume-Uni 2014 Big Game	CINE+ FAMIZ
21h00	Rock-pop Bohemian Rhapsody : La vraie histoire de Queen	TMC

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



érie de suspense - Royaume-Uni 2023
Saison 5

Boat Story

Deux étrangers en difficulté tombent sur un chargement de cocaïne sur un bateau naufragé. Après s'être mis d'accord pour la vendre et partager l'argent, ils se retrouvent mêlés à la police, à des tueurs à gages masqués et à un gangster connu sous le nom de "The Tailor".

22h57

Série humoristique France 2021
Saison 1

Pamela Rose, la série

Pour échapper à une sanction de la commission de discipline du FBI, les agents Richard Bullit et Douglas Riper retournent sur le terrain. Ils doivent arrêter un mystérieux tueur en série qui s'attaque à des youtubeurs stars d'internet. Une enquête d'autant plus compliquée que les deux agents cachent la bavure qu'ils ont commise en provoquant, malgré eux, la mort accidentelle de leur premier suspect. Ce qui ne manque pas d'éveiller les soupçons de Jessica Carson, leur jeune rivale au FBI...

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:00	12:41	15:23	17:44	19:11
CONSTANTINE	06:04	12:45	15:29	17:49	19:16
ALGER	06:18	12:59	15:44	18:04	19:31
OUARGLA	06:05	12:50	15:43	18:04	19:26
CHLEF	06:25	13:06	15:51	18:11	19:38
MOSTAGANEM	06:30	13:11	15:56	18:16	19:43
ORAN	06:33	13:14	16:00	18:20	19:46

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8096 – MERCREDI 22 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	11°
Oran	21°	10°
Constantine	19°	4°
Ouargla	19°	5°

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Présentation d'un cadre juridique plus inclusif

Le projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques s'inscrit dans une démarche globale visant à garantir une inclusion sociale, économique et professionnelle à cette catégorie vulnérable de la société. C'est ce qu'a affirmé, hier, Soraya Mouloudji, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.



La ministre de la Solidarité, Soraya Mouloudji.

Soraya Mouloudji a assuré que les fondements de ce projet de loi ont pour principal objectif le renforcement des principes de protection, d'assistance et de promotion des droits des personnes en situation de handicap, tout en mettant l'accent sur une approche intégrée et inclusive.

Ce texte, présenté par la ministre lors de la séance plénière, présidée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, en présence de Mme Kaouther Krikou, ministre des Relations avec le Parlement, prévoit des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie de cette catégorie. Mouloudji a expliqué que ce texte inclut, notamment, des dispositifs de prévention des handicaps, une amélioration des services de santé et d'accompagnement social, ainsi que le développement des infrastructures et des moyens adaptés pour les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Elle a également relevé que l'une des innovations majeures de ce projet de loi est la création d'un Conseil national des personnes aux besoins spécifiques. Cette instance consultative aura pour mission principale de fournir des études, des recommandations et des propositions concrètes pour renforcer la protection et l'intégration des personnes en situation de handicap. Elle sera également un lieu de dialogue entre les institutions publiques, les experts et les associations spécialisées, dans le but de garantir une coordination efficace des politiques publiques dans ce domaine.

La ministre a précisé que «ce conseil permettra d'assurer un suivi rigoureux des politiques mises en œuvre et d'identifier les besoins réels des personnes concernées». En outre, le texte de loi met également en avant l'importance de la recherche scientifique dans ce domaine, notamment en encourageant le dépistage précoce et les initiatives de prévention des handicaps. Cette orientation traduit une volonté claire des pouvoirs publics d'aller au-delà des actions curatives pour privilégier une approche proactive.

Dans son rapport préliminaire, la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Sénat, a salué les efforts contenus dans ce projet de loi. Elle a mis en avant l'importance des mesures proposées pour promouvoir une inclusion sociale effective et garantir des droits équitables aux personnes en situation de handicap. La Commission a également souligné que ce projet reflète une vision progressiste et engagée de la société algérienne, en phase avec les standards internationaux en matière de droits des personnes en situation de handicap.

Sihem Bounabi



POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ANSEJ

La CASNOS dément

LA CAISSE nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a démenti, hier, une rumeur qui a circulé ces derniers jours et suscité une vague d'inquiétude sur les réseaux sociaux, affirmant que des poursuites judiciaires seraient engagées contre les bénéficiaires de crédits dans le cadre du dispositif ANSEJ. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Caisse. La CASNOS a précisé que ces allégations étaient sans fondement et qu'aucune action en justice n'était en cours contre les bénéficiaires de ce programme initié par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex-ANSEJ). La même source a souligné que cette rumeur était infondée et ne reposait sur aucun fondement juridique. «Il est essentiel de ne pas se laisser influencer par des informations erronées véhiculées par des sources non vérifiées», a expliqué la même source. L'institution a également appelé à la prudence face aux informations trompeuses circulant sur les réseaux sociaux, insistant sur le fait que les informations officielles doivent être consultées via les canaux de communication légitimes. «La CASNOS reste à la disposition des assurés sociaux pour leur fournir toutes les informations nécessaires à travers ses plateformes et sites officiels», a ajouté le communiqué. **S. N.**

A la recherche du «Je»

Mohammad Reza ZAEIRI (*)

Nous mangeons des légumes frais !



En m'immergeant dans le quotidien algérien, j'ai rapidement adopté une posture d'observateur attentif et ce afin de mieux comprendre et ensuite s'adapter à ce nouveau mode de vie et cette culture dont les particularités ne cessent de me surprendre.

Par exemple, j'ai été impressionné par l'importance accordée à la fraîcheur des aliments. Les réfrigérateurs, souvent de taille modeste, témoignent d'une consommation raisonnée, axée sur les besoins quotidiens. J'ai été surpris de voir à quel point les achats se faisaient au jour le jour, privilégiant ainsi les produits frais et locaux.

Cette pratique, saine avant tout, trouve également ses fondements dans les enseignements de l'Islam. Les hadiths du Prophète (PSL) déconseillent en effet de stocker excessivement les aliments, notamment les légumes. Cette recommandation, reflétant une certaine sobriété et une confiance en la providence divine, est souvent interprétée comme une incitation à vivre au jour le jour et à apprécier les bienfaits de chaque instant.

La consommation d'aliments et légumes frais contribue énormément à dynamiser les marchés locaux afin d'instaurer une économie plus juste et durable.

Parallèlement, cette culture d'achat représente un bouclier contre les maladies liées à la malbouffe. En effet, les aliments ultra-transformés, riches en sucres ajoutés, en graisses saturées et en sel, sont souvent pointés du doigt pour leur rôle dans l'épidémie d'obésité et de maladies chroniques et ce en dépit des certifications sanitaires et nutritionnelles !

Malgré les influences des modes de vie occidentaux, la société algérienne conserve un attachement profond à une alimentation saine et équilibrée, privilégiant les produits frais et locaux.

Cette tradition culinaire, ancrée dans les habitudes alimentaires ancestrales, se perpétue tant dans les foyers que dans la restauration. Si les cuisines iranienne et algérienne partagent certaines similitudes, elles présentent également des particularités propres à chacune. Un exemple réside dans l'omniprésence des légumes frais et fondants sur les tables iraniennes, une habitude alimentaire moins répandue en Algérie.

Les légumes occupent une place centrale dans la cuisine iranienne. Certains sont cuisinés et intégrés aux plats, tandis que d'autres, plus délicats, sont servis crus en accompagnement. Ces derniers, tels que le basilic, la menthe, les radis et le persil, et puis ils apportent également une multitude de bienfaits nutritionnels. En effet, la consommation de légumes crus permet de préserver un maximum de vitamines et de minéraux…aussi le lait caillé est souvent présent sur la table iranienne. Les légumes frais, avec leurs couleurs vives et variées, apportent une touche de fraîcheur et d'élégance à toute table. Les radis rouges et les oignons blancs, par exemple, créent un contraste visuel saisissant. Mais ce n'est pas tout : en plus d'être agréables à l'œil, les légumes frais offrent une multitude de saveurs et de textures qui éveillent les papilles. En combinant esthétique et bienfaits nutritionnels, ils font de chaque repas une expérience unique.

La diversité des climats et des sols en Iran et en Algérie engendre une grande variété de produits agricoles. Cette richesse naturelle se reflète dans les habitudes alimentaires de chaque pays. Ainsi, certains céréales et légumes sont propres à chaque culture, incitant les voyageurs à découvrir de nouvelles saveurs et à s'imprégner des traditions culinaires locales. La simple dégustation de légumes cuits, accompagnant un plat principal, révèle bien souvent des particularités culturelles insoupçonnées.

(*) Conseiller culturel à l'ambassade de la République Islamique d'Iran.